Michèle Charpentier : *Priver ou privatiser la vieillesse*
Page 5

Les alliances de recherche – un bilan
Pages 6 et 7

Stéphanie Bernstein et la Loi sur les normes
Page 12

Le journal de l'Université du Québec à Montréal

L'UQAM

Volume XXIX
Numéro 11
24 février 2003

Propriétés de la mélanotransferrine

Une découverte aux retombées énormes

Claude Gauvreau

«C'est l'agence britannique Reuter qui s'est d'abord emparée de la nouvelle, puis un journaliste de Radio-Canada m'a téléphoné pour recueillir mes commentaires», raconte Richard Béliveau, professeur du Département de chimie et de biochimie de l'UQAM. De quoi s'agit-il? L'équipe de recherche de M. Béliveau, chef du Laboratoire de médecine moléculaire du Centre de cancérologie de l'hôpital Sainte-Justine, vient d'identifier une protéine, la mélanotransferrine (P97), capable d'amener des médicaments directement au cerveau.

Grâce à cette importante découverte, rapportée dans le *Journal of Neurochemistry* (voir encadré), M. Béliveau croit que l'on pourra améliorer de façon sensible le traitement des maladies du cerveau et plus généralement du système nerveux central.

Franchir la barrière

Comme l'explique M. Béliveau, les cellules capillaires (vaisseaux sanguins) du cerveau forment une barrière hématoencéphalique qui l'isole et le protège. Cette barrière sang-cerveau remplit en fait un rôle neuroprotecteur en contrôlant étroitement l'accès au cerveau, permettant ainsi de sélectionner les nutriments essentiels à son fonctionnement. Toutefois, précise M. Béliveau, la barrière gêne ou entrave également l'accès aux tissus cérébraux de protéines et de médicaments, tels ceux de chimiothérapie dans le cas de tumeurs cancéreuses, rendant inefficaces les traitements cliniques.

Photo : Nathalie St-Pierre

M. Richard Béliveau, professeur au Département de chimie et biochimie, et Chef du Laboratoire de médecine moléculaire du Centre de cancérologie de l'hôpital Sainte-Justine.

Jusqu'à maintenant, les médicaments ne parvenaient pas à franchir cette barrière, souligne M. Béliveau. «Mais nous avons découvert qu'une protéine sanguine, non toxique - la mélanotransferrine - était capable de court-circuiter l'action de la barrière. En la couplant avec un médicament, elle peut jouer un rôle de transporteur, comme un cargo, permettant au médicament d'atteindre sa cible.»

L'équipe du chercheur a donc travaillé à mieux comprendre les fonctions de la mélanotransferrine, méconnues à ce jour, comme c'est le cas pour 95 % des protéines dans le corps humain. «Nous avons fait des tests sur des modèles animaux et nous sommes actuellement en mesure de reproduire en laboratoire la barrière sang-cerveau, d'isoler des cellules cérébrales et de reconstituer des fonctions biologiques complexes. Notre laboratoire de recherche est un des rares au monde qui s'attèle à élucider le mode d'opération de cette barrière.»

Redonner vie aux médicaments

Selon le professeur Béliveau, le potentiel d'utilisation de la mélanotransferrine est large, voire immense. «On pourrait comparer ça à un avion capable de se rendre dans n'importe quelle région. Les retombées sont énormes.» Cette découverte, ajoute-t-il, permet de donner une seconde vie à des médicaments utilisés en traitement clinique et qui, malheureusement, demeuraient inefficaces. À titre d'exemple, on pourrait, en conjuguant la protéine à des médicaments, stabiliser ou réduire la taille des tumeurs cérébrales qui comptent parmi les plus agressives. «Il faut savoir que le taux de guérison du cancer du cerveau est particulièrement bas. Chez les enfants, notamment, les tumeurs cérébrales représentent la deuxième cause de mortalité due au cancer.»

Mais ce n'est pas tout, la mélanotransferrine pourrait aussi améliorer le traitement de nombreux désordres du système nerveux central : maladie de Parkinson, Alzheimer ou épilepsie. «Il existe des centaines de désordres neurologiques et les gens atteints par l'un d'eux sont deux fois plus nombreux que ceux souffrant de maladies cardiaques. Des études cliniques, en voie de réalisation par Biomarin, à San Francisco, cherchent à tester l'action d'un enzyme de réparation, conjugué à la mélanotransferrine, afin de traiter de jeunes enfants atteints de maladie neurodégénérative. Nous sommes sur la bonne voie», affirme le chercheur.

L'équipe de M. Béliveau travaillait à comprendre le mode de fonctionnement de la mélanotransferrine depuis un an et demi seulement. C'est très peu dans ce domaine de recherche, confie-t-il. Les chercheurs impliqués dans cette découverte sont le Dr Michel Demeule, spécialiste de la barrière sang-cerveau, ainsi que Yannick Bertrand et Jonathan Michaud-Lévesque, de jeunes étudiants dans la vingtaine, inscrits au programme de doctorat en biochimie à l'UQAM. «Je tiens absolument à souligner la finesse d'observation, l'imagination, la persévérance et l'intuition expérimentale de Jonathan, Yannick et Michel qui ont porté fruit rapidement. Ce sont des sportifs, de vrais gens d'action», conclut en souriant M. Béliveau ●

Pour en savoir plus

L'article scientifique faisant état de la découverte de l'équipe de recherche du professeur Richard Béliveau est paru dans le *Journal of Neurochemistry*, vol. 83, no 4, édition 2003, sous le titre «High transcytosis of melanotransferrin (P97) across the blood-brain barrier». Voici les noms des signataires de l'article : Richard Béliveau, Michel Demeule, Julie Poirier, Julie Jodoin, Yannick Bertrand, Richard R. Desrosiers, Claude Dagenais, Tran Nguyen et Julie Lanthier du Laboratoire de médecine moléculaire, Département de chimie-biochimie de l'UQAM et Hôpital Sainte-Justine; Reinhard Gabathuler, Malcolm Kennard, Delara Karkan et Sam Tsai, Biomarin Pharmaceutical Inc., Vancouver; Wilfred A. Jefferies, Biotechnology Laboratory and Departements of Medicals, Genetics, Microbiology and Zoology, University of British Columbia, Vancouver; Laurence Fenart, et Roméo Cecchelli, Laboratoire mixte Institut Pasteur de Lille-Université d'Artois, Faculté Jean-Perrin, Lens, France.

Notre littérature s'exporte à l'Est

Claude Gauvreau

Le rendez-vous avait été fixé à la cafétéria du pavillon Judith-Jasmin. Sa colocataire l'avait décrite physiquement : «Avec ses petits cheveux noirs coupés courts et ses yeux foncés, elle ressemble à Amélie Poulain. Vous ne pourrez pas vous tromper.» Effectivement. Sauf que Lada Bosakova n'a rien de la petite Parisienne ingénue. Elle est de nationalité tchèque, a 35 ans, et enseigne la littérature française à l'Université Charles IV de Prague, une des plus anciennes d'Europe.

Lada Bosakova est venue effectuer un stage de trois semaines au Département d'études littéraires de l'UQAM afin de préparer un cours sur la littérature québécoise qu'elle entend donner dès l'an prochain à son université. «Dans mon département, où l'on enseigne le français, la philologie et la plupart des langues romanes, nous voulions ouvrir le programme à diverses littératures francophones, belge, suisse… et québécoise. J'ai obtenu une bourse du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada en gagnant un concours organisé par l'Ambassade canadienne à Prague.»

Mme Bosakova avait à choisir parmi les universités montréalaises pour réaliser son stage. Elle a opté pour l'UQAM après avoir consulté sur Internet les profils des cours et des professeurs du Département d'études littéraires. «J'ai été attirée par la jeu-

Suite en page 2 ▶

ZOOM

Prix Louis Pauwels

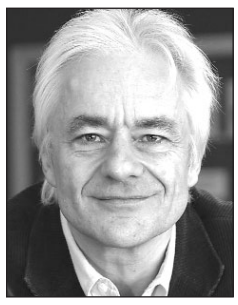

Thierry Hentsch, professeur au Département de science politique, vient de remporter le 5e prix Louis Pauwels pour son livre intitulé *Raconter et mourir*. Le prix, doté de 4 575 euros, couronne un essai «enrichissant la réflexion sur la société, la pensée ou la science contemporaine». Rappelons que l'ouvrage de M. Hentsch, paru l'automne dernier aux Presses de l'Université de Montréal, se présente comme une série d'essais sur l'imaginaire occidental, à travers la lecture de grands récits qui appartiennent à notre tradition, tels que l'*Iliade*, les Évangiles, Lancelot ou Tristan et Iseut. Notons que l'an dernier, le prix Louis Pauwels, créé par sa veuve qui souhaitait ainsi perpétuer le souvenir du journaliste, écrivain et fondateur du *Figaro Magazine*, avait été attribué à Olivier Weber pour *Le faucon afghan*.

Découverte de l'année

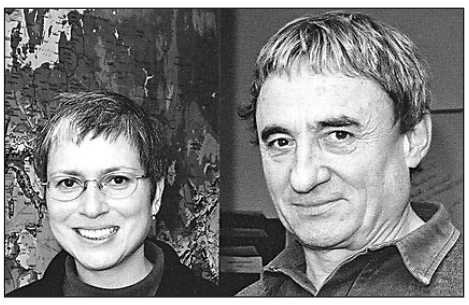

Les travaux menés par **Anne de Vernal** et **Claude Hillaire-Marcel**, professeurs au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère, leur ont valu de figurer au palmarès des «dix découvertes de l'année 2002» du magazine *Québec Science*. Leurs recherches sur les courants marins du passé, dont les résultats ont été publiés dans *Nature*, s'avèrent en effet du plus grand intérêt. D'une part, ils ont découvert que la boucle océanique, qui résulte des mouvements de plongée et de montée des courants chauds du Gulf Stream et de la dérive nord-atlantique, n'existe que depuis 7 000 ans. D'autre part, ils ont constaté que l'équilibre de ce «manège thermique» est particulièrement fragile et sensible aux variations du climat. Enfin, leurs travaux sur la circulation océanique durant la dernière période interglaciaire (il y a 130 000 à 115 000 ans) laissent penser que le réchauffement planétaire pourrait paradoxalement engendrer… un refroidissement du continent est-américain. Une éventualité qui ne devrait pas nous laisser froids!

Présidence du CIRIEC

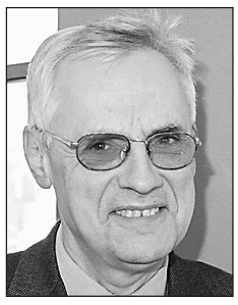

Réuni à Leipzig (Allemagne), le 16 décembre dernier, le Conseil international du Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) a nommé le professeur du Département de sociologie **Benoît Lévesque** à la présidence de son Conseil scientifique international. L'organisme dont le siège est à Liège (Belgique) a été créé en 1947 et regroupe 15 pays. Collecte d'informations, recherche scientifique, publication de travaux et activités intéressant tant les gestionnaires que les chercheurs figurent au programme du Centre. M. Lévesque, qui assume également la direction de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) en économie sociale et du Centre de recherches sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES) devient rédacteur associé des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, la revue scientifique publiée trimestriellement à Oxford, sous l'égide du CIRIEC.

Médaillé de la Reine

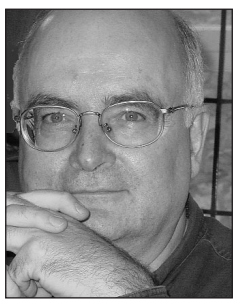

La Société historique du Canada, partenaire du programme des prix du Gouvernement du Canada, a décerné récemment à l'historien **José Igartua** la Médaille du jubilé de Sa Majesté la Reine, en reconnaissance de son importante contribution au progrès de l'étude de l'histoire au Canada. Plus particulièrement, la distinction visait à honorer le professeur comme «une personne ayant consacré son temps et ses talents en informatique à des organisations qui encouragent l'étude de l'histoire canadienne». La Société a notamment reconnu en lui «la force agissante» derrière le *Portail vers l'histoire canadienne*. Il s'agit d'une liste bilingue et commentée de divers sites Web historiques. Rappelons que la Médaille commémorative s'inscrit dans le cadre des Fêtes du jubilé organisées par le ministère du Patrimoine canadien. Elle est conférée aux personnes qui ont apporté «une contribution exceptionnelle au Canada, à leur collectivité ou à leurs concitoyens».

Erratum

Dans la dernière édition du journal *L'UQAM* (vol. XXIX, numéro 10, 10 février 2003), deux petites erreurs se sont glissées dans le bas de vignette d'une photo accompagnant l'article intitulé «Professeurs retraités au service des étudiants». Mme Hélène Manseau est vice-doyenne aux études à la Faculté des sciences humaines et Mme Monique Lemieux est l'ancienne vice-doyenne aux études à cette même faculté et non vice-rectrices comme il était écrit. Toutes nos excuses aux personnes concernées.

▶ *Suite de la page 1*

Photo : Michel Giroux

Lada Bosakova, professeure de littérature française à l'Université Charles IV de Prague.

nesse de votre université et par l'orientation de ses programmes d'études qui correspondait à mes intérêts de recherche.»

Apprendre à travers la fiction

Dans son pays, on connaît très peu le Québec, confie Mme Bosakova. «L'an prochain, j'aimerais donner un cours d'introduction sur l'histoire et la culture du Québec, tout en proposant à mes étudiants des analyses textuelles de romans et de pièces de théâtre québécois. Je crois que l'on apprend beaucoup sur l'histoire et la culture d'un pays à travers ses œuvres de fiction. Parfois davantage que dans des ouvrages historiques», souligne-t-elle.

Mais pour ce faire, Lada Bosakova a dû faire des recherches de base, consulter de nombreux périodiques littéraires et assister à des cours donnés par des enseignants de l'UQAM. «Durant mon séjour, j'ai eu la chance de rencontrer et de discuter avec des professeurs de littérature comme Louise Dupré, Max Roy et Lucie Robert. Lori Saint-Martin m'a permis de mieux connaître la littérature féminine et féministe du Québec. J'ai aussi beaucoup apprécié le travail de Bernard Andrès qui a suscité ma curiosité pour la littérature québécoise plus ancienne et le fait qu'il implique des étudiants dans ses travaux de recherche. Chez nous, les groupes de recherche associant professeurs et étudiants sont peu nombreux. Moi-même, je dois donner onze heures de cours par semaine à tous les cycles d'études, ce qui ne laisse plus de temps pour faire de la recherche», explique-t-elle.

Une Tchèque francophile

Lada Bosakova a obtenu un poste de professeur il y a trois ans, après avoir fait un doctorat en narratologie à partir de romans choisis de l'écrivain Georges Bernanos. Elle est une spécialiste de la littérature française de la première moitié du XXe siècle et du Nouveau roman. Ses auteurs de prédilection : André Gide, Nathalie Sarraute, Claude Simon… «Mon intérêt pour cette littérature est né au lycée. Sous le communisme, on nous encourageait à apprendre une langue seconde. Moi, j'ai choisi le français plutôt que le russe, pour me différencier. Je l'ai appris à travers la lecture et le cinéma. À Prague, j'allais souvent à l'Institut culturel français qui possède une grande médiathèque. Beaucoup de gens ignorent qu'il était quasi impossible d'aller en France à l'époque du régime communiste. Heureusement, tout cela a changé après la Révolution de velours de 1989 qui a entraîné la chute du régime», raconte-t-elle.

La jeune professeure estime que le système universitaire tchèque doit être réorganisé. Une tâche qui exigera du temps, admet-elle. «Nos universités souffrent d'une pénurie d'enseignants, faute d'argent pour créer des postes. À l'Université Charles IV, en littérature française, nous ne sommes que trois professeurs». Cette institution est gratuite mais impose aux étudiants un concours d'entrée comportant des examens oraux et écrits, ajoute Mme Bosakova. Bref, beaucoup d'appelés mais peu d'élus. «Financièrement, nous voulons être davantage autonomes de l'État, tout en préservant notre liberté académique et en rejetant le modèle de l'université privée ou d'élite.»

L'expérience qu'a vécue Lada Bosakova à Montréal est irremplaçable à ses yeux. «J'ai été frappée par le cosmopolitisme et le métissage culturel qui règnent dans cette ville, par l'ouverture et la tolérance des gens. Des phénomènes qui sont beaucoup moins répandus à Prague où la population est peu habituée aux différences culturelles. J'avais déjà eu un avant-goût de Montréal lorsque j'ai fait la connaissance du metteur en scène québécois Wajdi Mouawad, directeur du théâtre de Quat' sous, qui était de passage dans mon pays. Mes étudiants l'ont rencontré et ils ont été intrigués par son parcours d'intellectuel immigrant qui a réussi à s'intégrer à la culture québécoise, tout en l'enrichissant.» ●

Création de Mentorat Québec

Mme Christine Cuerrier, conseillère en orientation aux Services à la vie étudiante et responsable du programme de mentorat de l'UQAM, ainsi que Mme Renée Houde, professeure au Département de communications, ont été élues membres du conseil d'administration du nouvel organisme Mentorat Québec. Signalons que Mme Houde est aussi l'auteure de l'ouvrage *Des mentors pour la relève* paru aux éditions Méridien.

Plus de 50 personnes en provenance des milieux de l'éducation, des secteurs publics et privés, des associations et corporations, et des milieux communautaires et de l'entrepreneurship, ont participé dernièrement à la fondation de ce premier et unique réseau au Canada voué à la diffusion et à la promotion du mentorat formel en développement de carrière. Par la même occasion, avait lieu le lancement du site Internet de Mentorat Québec ●

SUR INTERNET
www.mentoratquebec.org

L'UQAM

Le journal *L'UQAM* est publié par le Service des communications.

UQÀM

Université du Québec à Montréal,
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal, Qué., H3C 3P8
Directrice du journal :
Angèle Dufresne
Rédaction :
Anne-Marie Brunet, Claude Gauvreau, Michèle Leroux, Céline Séguin
Photos :
Michel Giroux, Nathalie St-Pierre
Conception de la grille graphique :
Jean Gladu, designer
Infographie :
Service des communications
Publicité :
Rémi Plourde (987-4043)
Impression :
Payette & Simms (Saint-Lambert)
Adresse du journal :
Pavillon Judith-Jasmin J-M330
Téléphone : 987-6177
Télécopieur : 987-0306
Adresse courriel :
journal.uqam@uqam.ca
Version Web du journal :
www.medias.uqam.ca/medias/JOURNAL/index.htm
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal *L'UQAM* à www.medias.uqam.ca/medias/JOURNAL
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216
Les textes de *L'UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

«Je m'oppose au dégel des frais de scolarité» (R. Denis)

Angèle Dufresne

Tel est ce qu'a affirmé avec détermination le recteur, M. Roch Denis, à la dernière réunion de la Commission des études, le 11 février dernier. Le recteur considère en effet qu'il s'agit là d'un choix de société que le Québec a fait il y a presque dix ans et que l'action à poursuivre dans ce dossier doit s'orienter vers un financement public adéquat des universités, plutôt qu'un dégel des frais de scolarité. Ailleurs au Canada, les étudiants contribuent environ 25 % de la facture de leurs études, tandis qu'au Québec, c'est 11 %.

M. Denis a fait écho au rapport conjoint CREPUQ / MEQ rendu public récemment qui signale des besoins en rattrapage des universités québécoises de l'ordre de 375 millions $ pour pouvoir se comparer en termes de ressources aux universités des autres provinces canadiennes. L'estimé de 375 millions $ se répartit ainsi : 261 millions $ en budgets de fonctionnement manquants (dont la majeure partie, faut-il le rappeler, provient du financement gouvernemental) et 114 millions $ en revenus de fonds de dotation moins importants au Québec qu'ailleurs au pays. De là l'importance pour le gouvernement, selon le recteur, de maintenir son soutien aux universités dans une Phase II du réinvestissement, alors que se termine la Phase I de trois ans (2000-2003) qui a injecté 300 millions $ d'argent neuf dans le système universitaire. Le recteur a rappelé le caractère «public» du réseau québécois des universités et insisté sur le fait qu'en tête de liste des priorités gouvernementales, il ne devait pas y avoir que la santé.

Par ailleurs, il a précisé que l'UQAM amorçait sa campagne de développement majeure en 2003 avec un objectif de 50 millions $, mais qu'il espérait que cet objectif soit largement dépassé. Le recteur a également informé les commissaires que le ministère de l'Éducation avait confirmé un octroi de 25 millions $ pour la construction du pavillon des sciences biologiques et le développement du grand projet d'animation scientifique de la Faculté des sciences intitulé «Le cœur des sciences» ●

Moyenne cible au 1er cycle

Les commissaires ont reçu un document fort instructif rédigé par le Bureau des ressources académiques colligeant des données sur la distribution de la moyenne cible au 1er cycle, depuis les changements intervenus à l'été 2001. Intitulé «Évaluation du mode de distribution de la moyenne cible au premier cycle», ce document rend compte des effets de la disparition des anciennes distinctions entre les cours A-«atelier» et M-«magistral», des effets du nombre de cours T-[de capacité d'accueil restreinte pour des raisons principalement «techniques»], des effets de la réserve de 3 % des charges disponibles, redistribuées pour assurer le bon fonctionnement de certains programmes en difficulté, de la hausse de la moyenne cible à 41 étudiants par groupe en 2003, etc. Il s'agit d'une première à l'UQAM pour ce qui est de l'analyse de ce type de données. Le mode de distribution «expérimental» en vigueur depuis deux ans doit maintenant être évalué.

La vice-rectrice à l'enseignement à la recherche et à la création, Mme Danielle Laberge, a félicité les auteurs du document pour la très grande qualité et rigueur de leurs travaux. En effet, le document permet de se faire une idée précise des résultats atteints depuis deux ans relativement à la taille des groupes-cours au premier cycle, pour assurer un enseignement de qualité aux étudiants, tout en maintenant une équité entre les départements quant à l'effort demandé aux professeurs et chargés de cours.

À la lumière du document, force est de conclure qu'une révision importante s'impose dans l'attribution des cours T, dans la distribution des locaux de cours, de même que dans la fréquence de l'exercice de répartition des groupes-cours qui est présentement trimestriel et centralisé. Mme Laberge étudiera la possibilité de déléguer des responsabilités vers les clientèles et les unités de base, c'est-à-dire «vers ceux qui ont à vivre avec les conséquences des choix effectués». Une facultarisation permettrait en effet de développer des critères variables selon les besoins. Certaines facultés n'ont à peu près pas recours aux cours T (sciences de la gestion, science politique et droit) tandis que d'autres les utilisent abondamment (arts, sciences).

Mme Laberge qui présentera en mars ou avril à la Commission des études une proposition de «formule globale» comprenant de nouvelles règles pour accroître la souplesse du système est convaincue qu'il est possible de trouver des façons de faire fondées plus clairement sur les besoins académiques, plus efficaces, plus équitables et moins onéreuses en temps et ressources pour tous.

Cheminement des programmes

La C.É. a approuvé pour une période de deux ans un nouveau processus de cheminement des dossiers à travers les instances qui dispensera, notamment, les facultés de devoir présenter à la Commission des études et au Conseil d'administration des modifications mineures apportées à leurs programmes. La majorité des facultés s'étaient montrées favorables à cette nouvelle procédure, présentée en novembre, qui clarifie les définitions, les processus et le calendrier du cheminement de façon à permettre notamment aux différents services de l'Université de faire leur travail de promotion des programmes à temps pour les admissions et inscriptions.

Dans le cas des modifications mineures, c'est la vice-rectrice associée aux études, Mme Carole Lamoureux, qui les autorisera et le Bureau de l'enseignement et des programmes qui effectuera le suivi administratif (notamment l'enregistrement de la banque de cours). Les commissaires n'en seront pas moins informés des développements de la programmation par des comptes rendus réguliers.

Année de transition de 30 crédits

Les commissaires ont approuvé la création dès l'automne 2003 d'un cursus de dix cours (30 cr.) pour la mise à niveau des étudiants provenant d'établissements hors Québec, ayant complété 12 années d'études. Cette année préparatoire de formation hors programme comporte des cours de tronc commun en français, méthodologie, mathématiques, outils d'analyse et informatique et des cours de profils spécialisés (selon le baccalauréat ultérieur choisi par l'étudiant) en sciences humaines et gestion et en sciences. Cette formation ne mène à aucun grade ou diplôme.

Les commissaires se sont interrogés sur le type d'encadrement ou d'accompagnement à mettre en place pour ces étudiants puisqu'ils ne sont pas encore dans un programme, mais plutôt dans une propédeutique. La vice-rectrice aux Études, Mme Carole Lamoureux, fera rapport à la C.É. sur le statut du comité interfacultaire et sur le rattachement administratif du cursus d'année de transition.

4e profil au baccalauréat en communication

La Commission des études a approuvé le projet de réforme du baccalauréat en communication (médias) et recommandera au Conseil d'administration la création d'un quatrième profil de formation spécialisée – «stratégies de production» – s'ajoutant aux trois autres déjà existants (cinéma, multimédia et télévision). Ce nouveau profil a pour but de former des personnes aptes à œuvrer au niveau de la conception, du développement et de la gestion dans les domaines de la production médiatique et culturelle privée ou publique en cinéma, télévision, multimédia, enregistrement sonore, radio, spectacle, etc.

Créé en 1975, le baccalauréat en communication a subi plusieurs modifications, mais une évaluation en profondeur s'imposait, confirmée par d'abondantes consultations menées auprès d'acteurs internes et externes. Le baccalauréat en communication est un des programmes très prisés de l'UQAM avec un taux d'admission élevé et un taux d'abandon bas et décroissant. Pour maintenir son pouvoir d'attraction, il se doit de continuer à miser sur la qualité de l'enseignement et de l'encadrement tout en répondant aux exigences de spécialisation du marché.

Une étude des coûts devra être faite pour assurer la viabilité de la réforme de l'ensemble du projet de révision du bac en communication.

Trois millions d'articles de ScienceDirect

La directrice des bibliothèques, Mme Diane Polnicky, était fière d'annoncer à la Commission des études que la bibliothèque virtuelle de l'UQAM s'enrichit de l'accès à 1 700 périodiques et 3 millions d'articles en texte intégral de format électronique, grâce à une entente d'achat en consortium avec Elsevier et ses éditeurs affiliés Academic Press, Pergamon, North-Holland, etc. Cette entente exceptionnelle ne coûtera pas plus cher à l'UQAM que les frais qu'elle payait pour un abonnement de 122 titres Elsevier déjà acquis.

Le Service des bibliothèques travaille actuellement à inscrire tous les titres de ScienceDirect dans son catalogue BADADUQ/Manitou, mais la puissante base de données d'Elsevier Science est accessible sur le Web des bibliothèques à www.bibliotheques.uqam.ca

Les nouveaux périodiques en-ligne couvrent de nombreux domaines : arts et sciences humaines, sciences sociales, sciences de la gestion et sciences économiques, sciences pures et appliquées, sciences de la santé, psychologie, technologie, etc.

Si l'UQAM décidait après quatre ans de se retirer de cette entente, un accès perpétuel et rétrospectif des 122 titres auxquels elle était abonnée lui est garanti ●

Une bonne veine à exploiter...

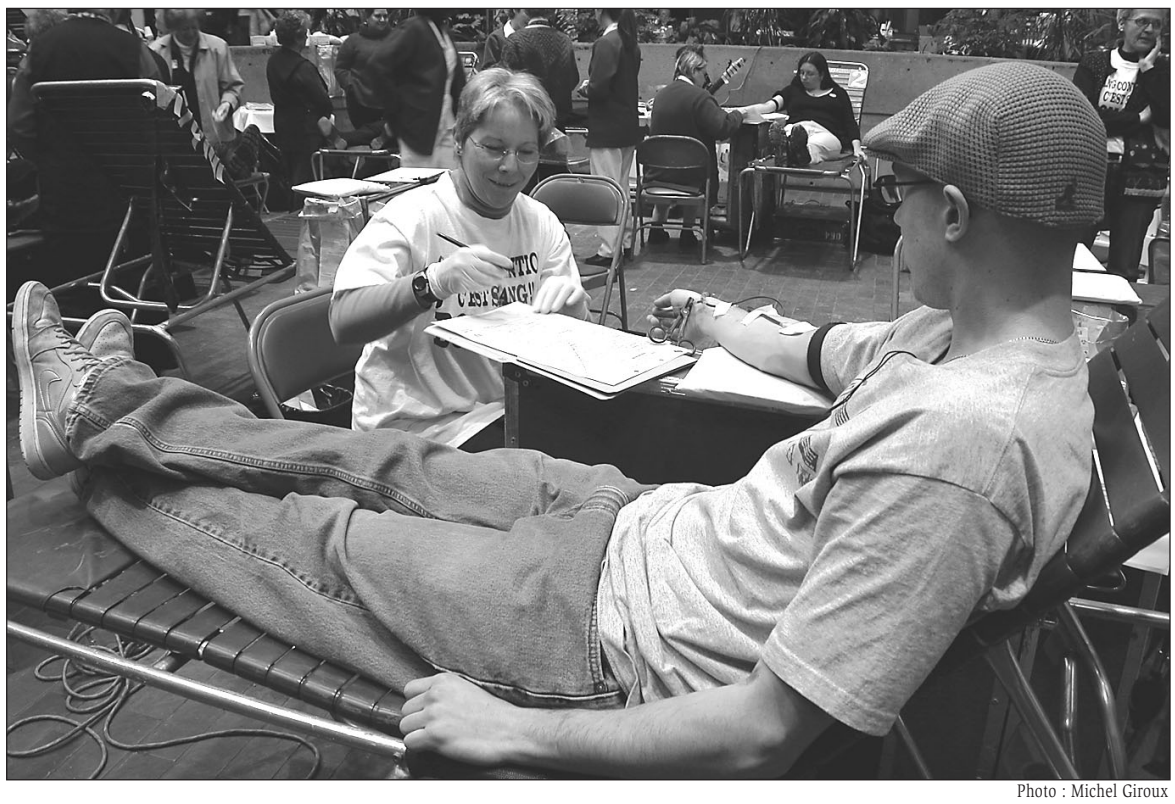

Photo : Michel Giroux

Plus de 500 membres de la communauté universitaire ont répondu à l'appel d'Héma-Québec, lors de la collecte de sang tenue sur la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin, entre le 10 et le 14 février derniers. Pour Mme Doris Desjardins, conseillère chez Héma-Québec et responsable de la collecte à l'UQAM, l'événement a été un franc succès. «Nous avons atteint 95 % de l'objectif visé, soit 568 dons sur les 600 espérés. Nous sommes très satisfaits de la réponse obtenue car il s'agissait d'une première présence de notre organisme à l'Université, alors que la dernière collecte de sang, sur le campus, remonte à 1998.»

Bon taux de participation, excellente coopération avec l'UQAM, commentaires positifs des personnels et des étudiants, autant d'aspects qui, selon Mme Desjardins, ont caractérisé l'opération. Aussi, l'organisme souhaite-t-il effectuer un retour en nos murs à l'automne, et éventuellement, organiser deux collectes par année. «La proposition est présentement à l'étude et tout laisse croire qu'elle sera bien accueillie», confirme pour sa part Francine Jacques, directrice de la division des relations avec la presse et événements spéciaux à l'UQAM.

Rappelons que le défi d'Héma-Québec est de toujours maintenir la réserve collective de sang à un niveau souhaitable. Chaque année, l'organisme accueille plus de 280 000 donneurs dans le cadre de ses collectes, assurant ainsi la livraison de quelque 388 000 unités de produits sanguins aux 112 hôpitaux répartis à travers la province. Quant on sait qu'au Québec, une personne a besoin de sang toutes les 80 secondes, et qu'un seul don peut contribuer à sauver quatre vies, on ne peut que féliciter tous les donateurs de l'UQAM! ●

Jumeler pour comprendre et apprendre

Michèle Leroux

La moyenne d'âge du premier groupe est de 32 ans. Hautement scolarisés, ils sont ingénieurs, médecins, avocats, professeurs ou informaticiens. Mais à l'heure actuelle, ils n'exercent pas leur profession. Certains sont au Québec depuis trois mois, d'autres depuis un an. Le 6 février dernier, ces étudiants du certificat en français écrit pour non-francophones ont été jumelés à un groupe d'étudiants de la Faculté d'éducation, inscrits au programme de formation initiale des maîtres. La plupart de ces futurs enseignants du primaire et du secondaire, qui ont en moyenne 20 ans, proviennent de l'extérieur de Montréal. C'était donc, pour eux, la découverte de la pluriethnicité, une réalité que les enseignants ne peuvent pas ignorer.

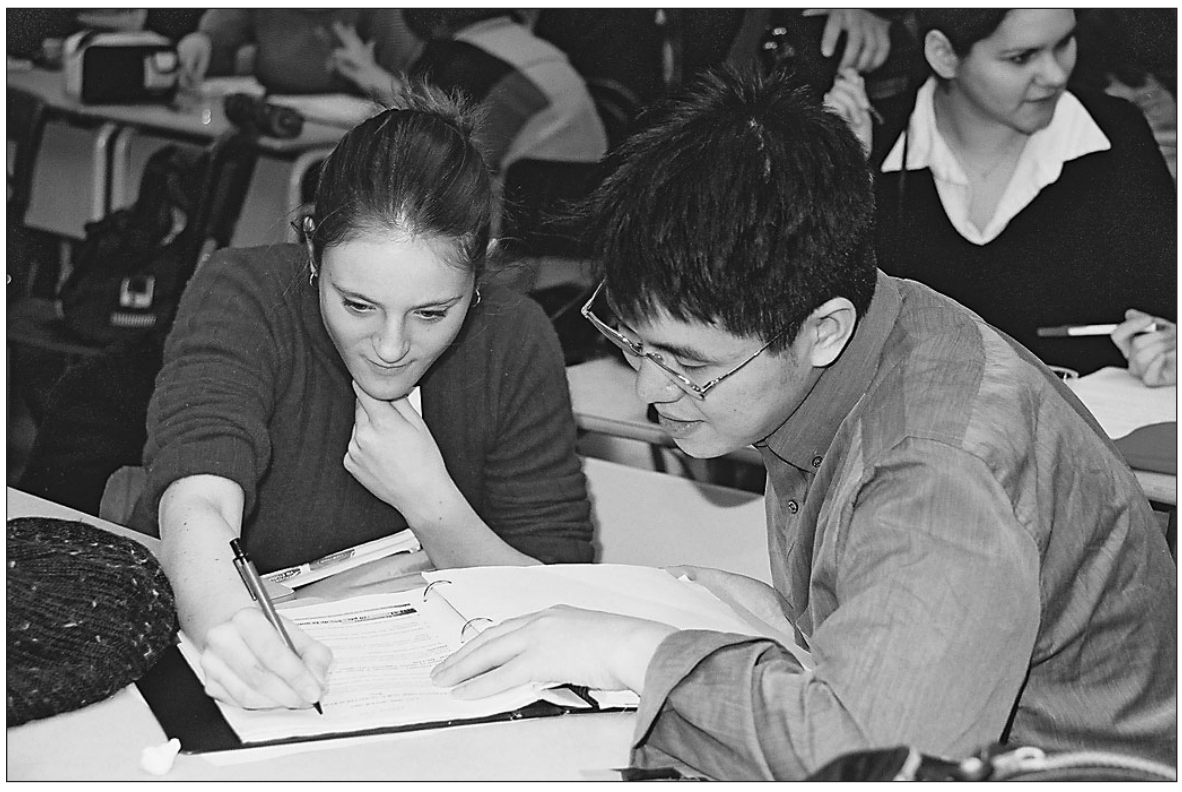

Photo : Michel Giroux

L'étudiante Marie-Ève Levasseur de la Faculté d'éducation et Bin Lin, du certificat en français écrit pour non-francophones, forment l'une des 34 équipes de jumeaux du projet d'échanges interculturels de la session hiver 2003.

Le projet de jumelage de nouveaux immigrants qui sont dans un processus de francisation avec des étudiants en éducation relativement peu familiers avec les cultures étrangères a fait l'objet d'une expérience pilote l'automne dernier. «Nous avions alors réuni 30 étudiants, soit 15 futurs enseignants francophones et 15 nouveaux immigrants. Tout a vraiment bien fonctionné. Les échanges ont été si fructueux que des amitiés se sont même nouées», explique la responsable du projet, la professeure du Département de sciences de l'éducation, Nicole Carignan.

«Le besoin de contacts avec les francophones est criant. Les nouveaux arrivants vivent en vase clos, *ghettoïsés*. Dans tous les cours, ils sont entourés de non-francophones. Ils ont très peu d'occasions de rencontrer les francophones de la société d'accueil», affirme Mme Gladys Benudiz de l'École de langues, co-responsable du projet.

«Mes jeunes étudiants sont aussi dans leur ghetto en éducation et n'ont pas toujours la possibilité de côtoyer les nouveaux immigrants. Ils ont besoin de ces échanges afin de se préparer à leur future profession. Ils ont peur de l'inconnu, se posent toutes sortes de questions. La rencontre de ces immigrants curieux, intrigués, qui veulent apprendre, fait fondre le mur d'incompréhension et les préjugés», constate Mme Carignan. Les objectifs du programme consistent donc à sensibiliser aux réalités d'une société pluriethnique et à développer des stratégies d'intervention et de communication.

Une très grande proportion des nouveaux arrivants participant au projet cette session – soit presque 70 % – est d'origine chinoise. Le reste du groupe est composé principalement de Latino-Américains, de Russes, de Roumains et d'Iraniens. Plus des deux tiers sont des femmes. «On observe souvent une stratégie de couple chez les immigrants, qui, on le sait, sont prêts à bien des sacrifices pour leurs enfants. L'homme ira apprendre l'anglais dans une institution anglophone et la femme, qui veille à l'éducation des enfants, doit se familiariser avec le français. Voilà une des raisons pour lesquelles les femmes sont plus nombreuses», estime Mme Benudiz, qui œuvre depuis 12 ans au programme de certificat en français écrit pour non-francophones.

La démarche implique une série de cinq rencontres, dont la première permet de constituer les équipes de jumeaux. La forme des autres rencontres est laissée à la discrétion des participants. Ainsi, la rencontre initiale du 6 février dernier (voir photo) a donné aux jeunes étudiants en éducation l'occasion de mieux comprendre ce sentiment d'inconfort vécu par les nouveaux immigrants, ces derniers ayant comme consigne d'accueillir les étudiants en éducation dans leurs langues d'origine. Le jumelage s'est ensuite effectué au moyen de cartes postales de Montréal, lesquelles avaient été découpées en deux parties, que les participants devaient reconstituer pour ainsi donner naissance à l'équipe de jumeaux. Un lunch communautaire a suivi, puis les équipes ont planifié leur prochaine rencontre. Activités sportives ou culturelles, aide aux travaux scolaires, rencontre au bistro, peu importe où et comment se déroule l'échange, dans la mesure où l'on discute et que l'on apprend à se connaître mutuellement.

À la fin du semestre, les étudiants en éducation devront rédiger un journal de bord rendant compte de l'expérience vécue, alors que les non-francophones devront décrire leur jumeau ou jumelle, sa vie, ses études et ses aspirations et faire de petits résumés des thèmes discutés ●

Bourses de la Fondation Desjardins

La Fondation Desjardins, qui accorde le plus grand nombre de bourses universitaires privées au Québec, accueille jusqu'au 1er avril 2003 les candidatures des étudiants au doctorat pour trois subventions de recherche, soit une bourse de 25 000 $ et une bourse de 15 000 $ sur le thème «Environnement et société», et une bourse de 7 500 $ pour des études de doctorat dans le domaine de la coopération.

Entre le 1er mars et le 1er mai 2003, la Fondation Desjardins recevra les candidatures pour les bourses destinées aux immigrants reçus, soit six bourses de 1 000 $ pour le baccalauréat et trois bourses de 3 000 $ pour la maîtrise.

Les formulaires de candidatures et les critères de qualification sont disponibles dans les universités ainsi que sur le site Internet *www.desjardins.com/fondation*. En 2003, la Fondation distribuera 400 000 $ en bourses aux étudiants de niveau universitaire ●

PUBLICITÉ

L'hébergement à deux vitesses pour les aînés

Céline Séguin

Quelle image avons-nous des personnes âgées? D'un côté, des vieillards agonisant dans les hôpitaux, maltraités dans des foyers ou oubliés dans des centres d'accueil. De l'autre, des «jeunes vieux» à la retraite, roulant en *PT Cruiser* et hantant les casinos, les *greens* et… les plages de la Floride. Entre les deux, un continent noir que Michèle Charpentier, professeure à l'École de travail social, a entrepris d'explorer, récusant au passage mythes et préjugés.

Dans son récent ouvrage, *Priver ou privatiser la vieillesse* (PUQ), elle s'est intéressée à la privatisation des services d'hébergement destinés aux aînés. «Depuis 15 ans, au Québec, les résidences privées pour personnes âgées ont connu un essor fulgurant. Avec ses 100 000 places, ce secteur est devenu l'acteur principal en matière d'hébergement, accueillant désormais plus de personnes âgées que toutes les ressources agréées réunies, c'est-à-dire centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), ressources intermédiaires et familles d'accueil!»

Ce phénomène, étroitement lié au virage ambulatoire, soulève des inquiétudes. Qu'en est-il du bien-être des personnes âgées vivant en résidence privée? de la qualité des services offerts? de l'adéquation des soins? L'État devrait-il intervenir et comment? Ni allergique au privé ou cynique à l'égard du réseau public, Mme Charpentier a voulu lancer le débat.

Une clientèle alourdie

Afin d'obtenir un portrait de la situation, la chercheure a interrogé des gestionnaires et travailleurs sociaux, des propriétaires de résidences et des résidents âgés. Son étude a d'abord mis en lumière la vulnérabilité des aînés vivant dans les milieux privés. En principe, dit-elle, ces résidences s'adressent à une clientèle autonome ou semi-autonome. En réalité, on y retrouve des personnes de plus en plus âgées (75 ans et plus) et dépendantes. «Ces gens-là n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers le privé parce que l'État a restreint l'accès aux CHSLD aux seuls cas extrêmement lourds, privilégiant, pour tous les autres, le maintien à domicile… mais avec peu ou pas de services!»

La croissance du secteur privé, selon Mme Charpentier, répond donc à la demande des aînés coincés entre le «domicile à tout prix» et le «placement à aucun prix». Mais avec le temps, les clientèles se sont alourdies. Répond-on adéquatement à leurs besoins? C'est selon. Car l'étude de la professeure révèle que le système à deux vitesses ne sévit pas entre le public et le privé mais plutôt au sein même du secteur privé de l'hébergement.

«Ça va de l'immense *building* avec sauna, piscine, pharmacie, salon de coiffure, soins de santé et le reste, jusqu'aux toutes petites résidences accueillant six personnes. Les centres privés huppés sont sélectifs et privilégient les gens autonomes ou semi-autonomes; les petits milieux accueillent davantage d'aînés aux prises avec des déficits physiques et des pertes cognitives, auxquels s'ajoute, bien sûr, la fragilité économique.»

Dans ces petits milieux, affirme Mme Charpentier, plusieurs propriétaires sont rendus à bout de souffle. «Ils disent : On accueille des cas plus lourds et si on ne les sert pas bien, on est taxé d'abusifs. Mais quand on appelle au CLSC pour obtenir de l'aide, vaut mieux s'armer de patience! On voudrait leur offrir des services ou des soins externes, comme le font les milieux riches, mais le budget de notre clientèle ne le permet pas. Ça ne peut plus continuer ainsi!»

Le choc des cultures

Selon l'étude de Mme Charpentier, si les intervenants des réseaux public et privé s'entendent sur la nécessité d'une intervention de l'État pour assurer la protection des aînés les plus fragiles, le consensus se dissout rapidement sur les formes que devrait prendre cette régulation étatique.

«Les intervenants du réseau public ont beaucoup de mal à reconnaître la contribution du privé. Ils en perçoivent surtout les limites. Baignant dans une culture de l'intervention, ils revendiquent plus de normes, de standards, de contrôles. À l'opposé, les acteurs du privé ont une appréciation favorable de leurs milieux d'hébergement et de la qualité de vie offerte. C'est une culture de la fierté qui veut recevoir un peu d'aide de l'État, mais pas trop. Ils privilégient des mesures d'assistance financière et de services plutôt que des normes et inspections qui, selon eux, leur feraient perdre leur couleur et accentueraient l'écart entre les milieux riches et les petits milieux…»

Quant aux personnes âgées, majoritairement des femmes, sa recherche montre qu'elles ne veulent être une charge ni pour leurs enfants, ni pour le gouvernement, d'où une grande inquiétude face à une perte d'autonomie. «La résidence va-t-elle les garder? Pourront-elles défrayer les coûts des soins? Plus grave encore, par crainte d'être évincés ou *placés*, certains aînés cherchent à camoufler leurs incapacités. Il y a là des enjeux éthiques qui doivent faire l'objet d'un débat de société», lance Mme Charpentier.

Des solutions à inventer

Accord sur la nécessité d'une régulation étatique, désaccords sur les moyens. Comment sortir de l'impasse? Selon Mme Charpentier, le fait que la Régie régionale de la santé tienne désormais un registre des résidences privées, est «une première forme de reconnaissance du milieu». On a aussi donné aux municipalités le pouvoir de *réglementer la brique*, poursuit-elle, «ce qui devrait assurer une plus grande sécurité des lieux.»

Mais l'enjeu fondamental, dit-elle, demeure l'accès aux soins de santé. À ce sujet, la chercheure privilégie le soutien aux milieux privés par des expertises, des services et de la formation, plutôt que par l'imposition de toute une panoplie de normes et modalités de contrôle. «Mes recherches antérieures ont montré que les cas d'abus et de négligence sont minoritaires… et on en retrouve autant dans le réseau public. De plus, des normes de qualité ne sont pas nécessairement un gage de qualité. Les CHSLD, ultra-normés et réglementés, ne peuvent se présenter comme un modèle : manque de ressources, nourriture pauvre, décor peu chaleureux, etc. Mais il y a des avantages : personnel infirmier, plans de soins et coûts établis en fonction des revenus.»

Humaniser les CHSLD, oui. Accroître les ressources en soutien à domicile, certes. Mais aussi, et surtout, développer de nouveaux partenariats avec les milieux privés d'hébergement afin d'offrir aux aînés une réelle alternative et une protection adéquate. «Actuellement, c'est assez pathétique. Prenons une femme de 80 ans qui subit une fracture de la hanche. Ou bien il faut qu'il en résulte d'importantes séquelles pour qu'elle puisse bénéficier d'une place en CHSLD, ou bien il faut qu'elle ait beaucoup d'argent pour loger dans une résidence privée qui lui offrira les soins et services que requiert son état… Va-t-on tolérer cela encore longtemps?», de conclure la chercheure ●

PUBLICITÉ

L'ARIR : des dames de cœur… et de tête!

Céline Séguin

Ringard? Dépassé? Carrément *out*, le féminisme? Un coup d'œil sur le bilan d'activités de l'ARIR (Alliance de recherche IREF/Relais-femmes) suffit pour se convaincre du contraire. Après trois années d'opération, dont la première consacrée à la mise en place de ses assises structurelles, l'Alliance compte déjà à son actif une trentaine de projets de recherche et de formation, dont 13 en démarrage, et plus de 40 activités de diffusion et de transfert des connaissances.

Ces résultats sont le fruit d'un heureux mariage entre partenaires de même sexe… issues toutefois de milieux fort différents : 34 chercheures, presque toutes de l'UQAM, et diverses intervenantes provenant d'autant de groupes de femmes. L'union, bénie une première fois par le CRSH, avec une subvention de 600 000 $ pour la période 2000-2003, vient d'être reconduite, avec l'octroi d'un montant de 400 000 $ pour 2004-2005. Un million, ça change pas le monde, sauf que…

Photo : Sylvie Trépanier

La joyeuse équipe de l'ARIR : Assises, la sociologue Francine Descarries, directrice universitaire de l'ARIR, et Chantal Gagné, secrétaire de direction. Debout, dans l'ordre habituel, Elsa Galerand, coordonnatrice à la diffusion, Lyne Kurtzman, coordonnatrice générale et Nadine Goudreault, coordonnatrice à Relais-femmes et directrice communautaire de l'ARIR

Les moyens d'agir

«L'ARIR est née d'une volonté de créer un espace plus structuré de recherche féministe où le modèle en partenariat et la recherche-action seraient privilégiés. Nous avions déjà, à l'UQAM, un important bassin de chercheures féministes, ainsi qu'une longue tradition de collaboration avec les groupes de femmes. On voulait consolider la recherche et le programme du CRSH nous a offert les moyens d'y parvenir», lance d'emblée Francine Descarries, directrice universitaire de l'ARIR.

C'est ainsi que la moitié de l'enveloppe budgétaire de l'ARIR a été attribuée au développement de la recherche autour de trois grands axes thématiques : famille, économie, politique et citoyenneté. «Grâce à une programmation large et aux fonds immédiatement disponibles, nous avons été à même de réagir beaucoup plus rapidement à la conjoncture et aux demandes du milieu», précise Mme Descarries. «Déjà, plusieurs projets ont eu un impact sur les scènes juridique, sociale et politique».

À titre d'exemples, elle souligne les recherches de la professeure Danielle Julien (psychologie) sur le développement des enfants de familles homosexuelles et les travaux menés en collaboration avec l'Association des mères lesbiennes du Québec. «Le mémoire qui en a résulté a été reconnu, depuis, comme un élément-clé dans la décision des parlementaires d'inclure l'homoparentalité dans le projet de loi 74 instituant l'union civile au Québec.» Autre illustration : l'apport des recherches de l'économiste Ruth Rose à l'élaboration d'un document déposé cette fois par l'Association des aides familiales dans le contexte de la réforme de la *Loi sur les normes du travail*.

Deux autres projets viennent aussi d'être mis en chantier avec la Fédération des femmes du Québec. Ils viseront à mieux cerner l'impact de la mondialisation sur les conditions de vie des femmes et les menaces qui en résultent sur leurs droits et acquis. Ce ne sont là que quelques-unes des initiatives soutenues par l'ARIR. «Notre Alliance, c'est un agent multiplicateur de partenariats. Les connaissances qui en résultent alimentent le paradigme féministe… et renforcent son impact stratégique!», déclare Mme Descarries.

Diffuser les savoirs

Outre le soutien aux activités de recherche, l'ARIR a développé ou appuyé plusieurs initiatives de transfert de connaissances et de formation, dont deux colloques annuels, une dizaine de séminaires et autant de débats-midi, auxquels s'est greffée la participation à diverses rencontres internationales. Bref, de quoi assurer son leadership scientifique et stratégique ici comme à l'étranger.

On retiendra aussi l'actualisation de la banque de données *Interfemmes*, en collaboration avec la bibliothèque de l'UQAM (le Journal a en parlé récemment), qui contient plus de 30 000 références dont la moitié en français. Un second outil verra bientôt le jour soit la création d'une base de données féministes hyperliées qui fournira des informations détaillées et inédites sur les productions des chercheures et des groupes de femmes recensées par divers partenaires.

«Cette banque sera notamment l'occasion de mieux faire connaître, auprès des chercheures et des étudiantes, la richesse de la littérature émanant des groupes de femmes», affirme la directrice communautaire. Reconnaître la légitimité des connaissances produites dans la pratique, voilà justement le trait marquant des Alliances, rétorque Mme Descarries. «C'est le premier programme qui dit aussi clairement aux chercheurs : *Vous devez être plus attentifs aux savoirs pratiques qui se développent sur le terrain*. C'est un véritable changement de culture!»

Perspectives d'avenir

L'ARIR n'entend pas se reposer sur ses lauriers. «Nous voulons développer des analyses plus fines des inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes», affirme Mme Descarries. «Cette question de la diversité et de la solidarité entre femmes est aussi liée à nos préoccupations sur le terrain. Comment rejoindre les jeunes, répondre aux besoins des femmes d'origines ethniques ou religieuses diverses, intégrer les préoccupations des femmes âgées? La recherche nous permettra de développer des interventions plus adaptées à ces réalités», précise Mme Goudreault.

La question de la relève sera également à l'ordre du jour. «Les jeunes professeures sont davantage contraintes à une logique de production. Ce n'est donc pas facile de les amener à s'investir dans la recherche-action. L'ARIR nous a cependant permis de créer un contexte plus favorable pour les accueillir et les soutenir. C'est une des raisons qui militent en faveur de sa pérennité», lance Mme Descarries. Il en va de même pour la nouvelle génération de militantes, d'affirmer Mme Goudreault.

Enfin, on ne peut passer sous silence les retombées des activités de l'ARIR en matière de formation des étudiantes. Selon les responsables, une cinquantaine de candidates aux cycles supérieurs ont été impliquées dans les travaux de l'Alliance. Tous cycles confondus, quelque 200 étudiantes ont en outre participé aux activités de formation et de diffusion. Voilà qui augure bien pour la relève féministe, tant dans la communauté qu'au sein des universités… ●

Thématique des projets selon les axes de recherche et d'intervention

FAMILLE	ÉCONOMIE	POLITIQUE ET CITOYENNETÉ
- rôles et modèles familiaux	- modèles alternatifs	- analyse selon les sexes
- articulation famille/travail	- économie sociale	- femmes et lieux de pouvoir
- familles et homosexualité	- développement local/régional	- diversité et exclusion
- mères adolescentes	- impact de la mondialisation	- droits des femmes
- politique familiale/fiscalité	- égalité en emploi	- travail du sexe
- division sexuelle du travail	- travail atypique/non traditionnel	- justice pénale
	- sécurité du revenu/fiscalité	- pratiques démocratiques

Les partenaires de l'ARIR

IREF	RELAIS-FEMMES
Plus de 30 professeures-chercheures aux horizons disciplinaires variés:	**34 groupes associés dont les suivants:**
- communications	- Association canadienne pour la santé mentale
- études littéraires	- Association des aides familiales du Québec
- musique	- Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)
- organisation et ressources humaines	- Association des mères lesbiennes de Montréal
- psychologie	- Au bas de l'échelle
- science politique	- Centre des femmes de Montréal
- sciences biologiques	- Centre de santé des femmes de Montréal
- sciences de l'éducation	- Collectif des femmes immigrantes du Québec
- sciences économiques	- Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- sciences juridiques	- L'Autre Parole
- sciences religieuses	- L'R des centres de femmes
- sexologie	- Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale
- sociologie	
- travail social	
Directrice universitaire : Francine Descarries, sociologie, UQAM	Directrice communautaire : Nadine Goudreault, Relais-femmes

SUR INTERNET
www.unites.uqam.ca/arir/

L'ARUC-ÉS : incubateur d'innovations sociales

Michèle Leroux

L'écotourisme peut-il permettre le développement économique d'une région du Québec récemment désertée par l'industrie? Comment la population locale peut-elle tirer profit d'expériences de reconversion industrielle comme le projet immobilier Angus? Le maintien de l'emploi des uns est-il compatible avec l'insertion des autres dans le marché du travail? Quelles leçons peut-on tirer de la création d'entreprises d'économie sociale en aide domestique? Quel est l'impact du virage ambulatoire sur la dispensation des soins à domicile? De telles questions et les centaines d'autres que pose l'économie sociale feront l'objet d'une plus ample réflexion grâce au prolongement de la subvention accordée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) à l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), une infrastructure de soutien à la recherche et à la formation.

Photo : Michel Giroux

Le professeur Benoît Lévesque, du Département de sociologie, est codirecteur de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).

Trois ans après y avoir injecté une somme de 1 million $, l'organisme subventionnaire a récemment ajouté une aide de 400 000 $ sur deux ans, afin de permettre à l'ARUC-ÉS d'achever les travaux entamés dans chacun des chantiers d'activités partenariales (encadré) et de réaliser une synthèse des connaissances produites par les différentes recherches.

Si l'ARUC-ÉS est aujourd'hui une structure bien rodée, les débuts ont cependant été difficiles. «Le démarrage de l'ARUC a été complexe, en raison du nombre d'intervenants et de la diversité des réseaux que nous tentions d'arrimer. Cela a exigé beaucoup de temps et d'organisation», note le professeur du Département de sociologie Benoît Lévesque, qui assume la direction de l'organisme conjointement avec Mme Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale.

L'Alliance réunit un consortium de quatre universités et six partenaires principaux (encadré), auxquels s'ajoutent une trentaine de partenaires sectoriels ou régionaux. «Il fallait une infrastructure pour assurer et favoriser l'arrimage entre les chercheurs et les partenaires », explique M. Lévesque.

Après deux ans d'activités, l'ARUC a généré des retombées intéressantes dans la communauté universitaire. Les projets accrédités par l'organisme ont été soutenus par des subventions totalisant 2 333 687 $ en l'an 2000 et 1 430 777 $ en 2001. «L'impact de l'ARUC sur la recherche a été plus important que prévu. En fait, chaque CAP (chantier d'activités partenariales) est en quelque sorte devenu un mini-centre de recherches en soi. L'ARUC a ainsi considérablement élargi la masse critique de chercheurs et d'étudiants menant des recherches sur l'économie sociale. Les multiples projets en cours mobilisent une soixantaine d'assistants de recherche et presque autant de professeurs, sans compter la cinquantaine d'étudiants de 2e et 3e cycles qui préparent ou ont déjà défendu une thèse ou un mémoire portant sur l'économie sociale. Sept étudiants étrangers ont fait des séjours à l'ARUC.

L'Alliance a amené les partenaires de la communauté à réfléchir quant à la place de la recherche dans leur mission et à identifier leurs nouveaux besoins à ce chapitre. Le développement de la recherche a aussi permis de renouveler les contenus de cours et de séminaires dans les programmes d'études avancées, et a inspiré la programmation de chaires du Canada créées ou en voie de l'être. À l'échelle internationale, l'Alliance, qui fait notamment partie du club des partenaires du programme LEED de l'OCDE, a conclu des contrats de recherche avec l'UNESCO et le Bureau international du travail.

Au moment où les rapports entre l'État, le marché et la société civile se redessinent, l'ARUC-ÉS, tout en étant partie prenante du monde universitaire, représente également un élément du modèle québécois d'innovation en économie sociale. «L'ARUC doit continuer et se pérenniser, précise Benoît Lévesque. Nous travaillons à diversifier les financements, en faisant notamment appel au programme des Centres de liaison et de transfert (CLT) mis en branle par le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie».

L'UQAM fidèle à sa mission

La tradition de partenariat avec des organismes communautaires et des syndicats, qui est la marque de l'UQAM depuis sa création, la prédisposait à assumer un rôle de leadership au sein de l'Alliance. L'UQAM est d'ailleurs l'université qui compte le plus de professeurs directement impliqués dans l'ARUC, soit environ une vingtaine. Une quinzaine d'autres participent aux travaux de l'ARUC, ainsi que plusieurs groupes et centres de recherches (CRISES, LAREPPS, Atlas du Québec et de ses régions, Chaire en coopération Guy-Bernier et Chaire Économie et humanisme). Notons que la contribution financière de l'UQAM sera de l'ordre de 200 000 $ par année pour 2003 et 2004.

«L'UQAM est très ouverte et généreuse face au milieu. On a une mine d'or d'expertise et de savoir, que l'on diffuse gratuitement. Mais ce type de rapports ne survit que s'il y a réciprocité, que s'il y a un retour, estime M. Lévesque. D'autres universités s'impliquent beaucoup moins dans la communauté, mais reçoivent plus en retour. L'UQAM devrait réfléchir à cette dimension, car sous cet angle, il y aurait un saut à faire.» ●

SUR INTERNET
www.aruc-es.uqam.ca

Les partenaires

UNIVERSITÉS	COMMUNAUTÉS
UQAM	Chantier de l'économie sociale
Concordia	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
UQO	FondAction
UQAC	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) Fonds de solidarité des travailleurs Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

SIX CHANTIERS D'ACTIVITÉS PARTENARIALES (CAP)		LES TROIS CHANTIERS TRANSSECTORIELS
Développement durable	Services aux personnes	Financement
Logement communautaire	Développement régional et local	Évaluation sociale
Emploi et insertion	Loisir et tourisme social	Échanges et comparaisons internationales

Mémoires et thèses dans les universités membres de l'ARUC-ÉS

	UQAM	UQO	UQAC	Concordia	Autres universités	TOTAL
Thèses	10	-	1	2	5	18
Mémoires	13	10	4	5	5	37
Postdoctorat et stagiaires étrangers	5	1				6
Total	***28***	*11*	*5*	*7*	*10*	*61*

Concours Agenda 2003-2004

Le Service des communications, division de l'Information, en collaboration avec la COOP UQAM, lance un concours destiné aux étudiants de l'École de design pour illustrer la page couverture de l'**Agenda UQAM 2003-2004**. Le lauréat du concours recevra une **bourse de 2 500 $**.

Le thème choisi cette année est **UQAM : l'«autre» université**. Les participants auront donc à illustrer en quoi l'UQAM est différente et distinctive.

L'œuvre à réaliser doit parvenir au plus tard, le **14 avril 2003 à 17h**, au secrétariat de la division de l'Information (J-M 330) finie et prête à encadrer ou à accrocher, car elle sera exposée en permanence au siège social ou à l'un des points de vente de la COOP UQAM.

Les étudiants intéressés ont jusqu'au **10 mars pour s'inscrire** au local J-M 330. On s'informe auprès du professeur Gérard Bochud, directeur du programme de design graphique (7756) ou au Service des communications (7975 ou 6177).

UQÀM

Les biotechs, des entreprises pas comme les autres

Claude Gauvreau

Depuis une vingtaine d'années, la biotechnologie s'est développée à un rythme particulièrement rapide au Québec, faisant émerger dans le paysage industriel une multitude de nouvelles technologies, telles la chimie combinatoire, le génie génétique ou encore la recombinaison de l'ADN. Cet essor a bien sûr bénéficié aux entreprises spécialisées en biotechnologie dont la mission est de mettre au point de nouveaux produits et procédés dans ce secteur de pointe. Afin d'évaluer le développement des biotechnologies au Québec, une équipe de chercheurs, dirigée par les professeurs Jorge Niosi, Albert Lejeune et Martin Cloutier du Département de management et technologie, a procédé, au nom de la Chaire en gestion des bio-industries de l'UQAM, à une vaste enquête à l'échelle de la province. Les résultats de l'étude ont été publiés dans un ouvrage paru récemment aux éditions Transcontinental, sous le titre *Biotechnologie et industrie au Québec*.

Selon deux des membres de l'équipe de recherche, les professeurs Anne-Laure Saives (management et technologie) et Robert Desmarteau (stratégie des affaires), c'est la première fois qu'une analyse aussi exhaustive de ce secteur industriel était produite au Québec. «L'enquête de terrain s'est déroulée auprès de quelque 240 entreprises dans les domaines de la santé et de la nutrition humaine, de l'environnement et de l'agriculture», explique Mme Saives. Pour M. Desmarteau, il s'agissait de «comprendre la dynamique de cette grappe industrielle dont plus de la moitié des firmes ont à leur tête des scientifiques-entrepreneurs.» En effet, la majorité des entreprises de biotechnologie créées au cours des vingt dernières années, l'ont été au sein des universités de recherche. Elles s'installent alors près de leur *alma mater*, constituant ainsi des regroupements géographiques (grappes) de firmes, comme c'est le cas à Montréal.

Accéder au capital de risque

Les entreprises de biotechnologie, dont l'âge moyen est de six ans, connaissent actuellement d'importants problèmes de financement, affirment les deux chercheurs. Le capital de risque, auquel elles ont accès, est concentré au moment du démarrage et aux premières étapes de la Recherche et Développement. Les entreprises reçoivent alors en moyenne 6,2 millions $, ce qui leur garantit les cinq ou six premières années de leur existence. Par contre, le financement de la commercialisation des produits et des phases ultérieures de la recherche fait défaut, d'où le recours à des alliances parfois risquées. Enfin, au Canada, l'essor des sociétés de capital de risque ne date que des années 90. «Tout le monde fait ses classes, les entreprises comme les investisseurs. Nous sommes vraiment dans une nouvelle dynamique de financement», observe M. Desmarteau.

Malgré tout, les biotechs représentent un secteur d'investissement très couru. «Leur popularité peut être reliée à des phénomènes comme le vieillissement de la population et l'accroissement des besoins en santé», explique Mme Saives. «Quand on observe les promesses et le potentiel des produits des biotechs, on constate aussi qu'ils exercent un attrait typiquement marketing sur le plan social», ajoute son collègue. C'est le vieux mythe de la recherche de l'éternité. Faire reculer les limites de la maladie… et de la mort. Les médicaments biologiques contre les médicaments chimiques dont les effets secondaires sont parfois nocifs.

Chercheur et entrepreneur

Le secteur des biotechnologies croît à une telle vitesse (30 % par année) que le marché est constamment à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée. «Heureusement, Montréal possède deux réseaux de santé, franco-phone et anglophone, et dispose d'un bassin de main-d'œuvre extraordinairement qualifié dans ce domaine», souligne M. Desmarteau.

Les entreprises, avec leur nouveau modèle de chercheur-entrepreneur, font face à une double préoccupation : développer une stratégie de type managériale et une autre à caractère scientifique, précise Mme Saives. «Comme les biotechs créent des produits sous le sceau de la recherche et de la découverte scientifiques, elles sont forcées de se donner un système à double pilotage, c'est-à-dire avoir à la fois de bons gestionnaires et d'excellents scientifiques.» Il s'agit d'un élément de gouvernance unique, poursuit M. Desmarteau. «Contrairement aux entreprises traditionnelles, le conseil d'administration d'une biotech doit se doter d'une autre instance, un conseil scientifique.»

Le secteur des biotechnologies manque peut-être davantage de bons gestionnaires que de chercheurs scientifiques. Ce n'est pas tout de faire une découverte, encore faut-il des compétences en administration afin de permettre à l'entreprise de progresser. Voilà qui explique la popularité du MBA en gestion des bio-industries offert par l'UQAM, et dont la première cohorte d'étudiants a terminé le programme l'an dernier. Le champ d'application du MBA concerne les secteurs biopharmaceutique, bioagroalimentaire et bioenvironnemental. Cette année, une nouvelle cohorte d'une trentaine de personnes a été recrutée. Les effectifs se composent de gens exerçant déjà des fonctions de gestionnaire, ainsi que de scientifiques cherchant à améliorer leurs compétences en gestion.

«Pour les chercheurs de la Chaire en gestion des bio-industries, cette grande enquête a constitué une sorte de coup d'envoi», de souligner Mme Saives et M. Desmarteau. «Nous avons maintenant pour projet d'installer un observatoire permanent pour capter le pouls de l'industrie.» ●

> ***«La popularité des biotechs peut être reliée à des phénomènes comme le vieillissement de la population et l'accroissement des besoins en santé.»***

PUBLICITÉ

Photo : Nathalie St-Pierre

Anne-Laure Saives et Robert Desmarteau, professeurs aux départements de Management et technologie et de Stratégie des affaires.

Le SCCUQ célèbre ses 25 ans!

Le 9 février dernier, plus de 150 personnes ont répondu à l'appel du SCCUQ en participant à un brunch de retrouvailles visant à célébrer les 25 ans du syndicat des chargés de cours. Étaient notamment présents, des membres et ex-membres de l'équipe du SCCUQ, des chargés de cours toujours actifs, ainsi que diverses personnalités du monde syndical dont Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, Pierre Patry, président de la FNEEQ et Arthur Sanborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN.

«Après trois bonnes décennies de combat, on peut se permettre de fêter ensemble et de brasser un peu de nostalgie militante», a déclaré la présidente du SCCUQ, Mme Suzanne Walsh. Lors de son allocution, la représentante a notamment évoqué les moments clés de l'histoire du syndicat, de l'obtention de son accréditation, en février 1978, jusqu'aux discussions actuelles sur la question d'un nouveau statut de chargé d'enseignement et de recherche, en passant par la participation accrue aux instances et aux comités de l'Université durant les années 90. Après quelques discours de circonstances, les chargés de cours ont été invités à échanger autour d'un brunch qui s'est poursuivi tout au long de l'après-midi dans les locaux de l'Après-cours.

Il s'agissait-là du coup d'envoi officiel des célébrations du 25e anniversaire du SCCUQ, tandis que d'autres événements sont à prévoir au cours de l'année. Déjà, un espace dans le bulletin d'information du syndicat sera dédié à ce quart de siècle d'histoire. «À l'aide de textes tirés de nos archives, nous serons à même de constater l'évolution de notre situation, de voir le chemin parcouru et bien sûr, de comprendre les tâches qui nous attendent», d'écrire le vice-président à l'information, Bernard Dansereau, en guise de présentation du dossier dans la dernière édition du SCCUQ@ ●

Photo : Pierre Interlino

Quelque 150 chargés de cours étaient présents au brunch de retrouvailles pour les 25 ans du SCCUQ.

Géo-«tops» boursiers

Photo : Sylvie Trépanier

La Faculté des sciences de l'UQAM était l'hôte, récemment, d'une cérémonie de remise de bourses visant à récompenser les efforts d'une dizaine d'étudiants qui se sont partagé un montant global de… 56 600 $. De quoi motiver les troupes à replonger hardiment dans les bibliothèques, les laboratoires et les recherches sur le terrain.

Dans un premier temps, le Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GÉOTOP-UQAM-McGill) a décerné dix bourses à des étudiants des cycles supérieurs oeuvrant sous la direction de professeurs-chercheurs membres du Centre. Ces géo-«tops» étudiants réunissaient cinq candidats à la maîtrise, soit Lisa Barazzuol et Aleksandar Miskovic (sciences de la Terre et des planètes, McGill), Chantal Gosselin et Roxanne Gratton (sciences de la Terre, UQAM), et Kamal Koduvayur Venkitachalam (biologie, UQAM). L'excellence de leur dossier académique leur a valu une bourse de 4 500 $, tandis que cinq de leurs collègues, tous doctorants, se voyaient remettre chacun 5 000 $. Ces récipiendaires de 3e cycle étaient composés de Alexandre Beaulieu et Guillaume St-Onge (ressources minérales, UQAM-UQAC), Mélanie Desrosiers (biologie, UQAM), Cédric Magen (océanographie, McGill) et Sheldon Modeland (sciences de la Terre et des planètes, McGill).

Enfin, les étudiants du baccalauréat n'ont pas été en reste puisque six d'entre eux ont reçu une bourse d'initiation à la recherche, au montant de 1 500 $, de la Fondation de l'UQAM et de la Chaire de recherche en environnement/Hydro-Québec/CRSNG/UQAM. La directrice générale de la Fondation, Mme Anne Roussell, ainsi que le doyen de la Faculté des sciences, M. Gilles Gauthier, étaient présents pour l'occasion. On aperçoit, sur la photo, le groupe des boursiers de premier cycle, soit à l'avant plan, Mélissa St-Jean (UQAM) et derrière, de gauche à droite, Sandy Musclow (McGill), Maxime Paiement et Jacynthe Lafond (UQAM), Marc-Antoine Longpré (McGill) et Kimberly-Ann Côté (UQAM) ●

Bourses aux finissants de 2e et 3e cycles

La vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, Mme Danielle Laberge remettait, le 17 février dernier, en compagnie du doyen de la Faculté des sciences humaines, M. Robert Proulx, neuf bourses de 2 000 $ chacune à des étudiants en rédaction de mémoire ou de thèse de la Faculté des sciences humaines, en guise d'encouragement à terminer un excellent parcours universitaire. Avec cette bourse, les étudiants qui pourront tous travailler à plein temps à leur recherche devraient pouvoir remettre leur travail le 1er septembre prochain.

Sur la photo on aperçoit, dans l'ordre habituel, Louise Brossard (maîtrise en sociologie), Ève Paquette (doctorat en sciences religieuses), Mylène Goulet (maîtrise en sociologie), la vice-rectrice Danielle Laberge, Hugo Séguin-Noël (maîtrise en philosophie), Catherine Légaré (doctorat en psychologie), Maryse Leduc (doctorat en psychologie) et le doyen Robert Proulx. Trois étudiants n'ont pu se présenter à la réception : Marie-Ève Clément (doctorat en psychologie), Natalie Cormier (doctorat en psychologie) et Julien Goyette (doctorat en histoire).

Le financement des bourses provient des frais indirects de recherche des chercheurs de la faculté. «C'est la recherche qui supporte la formation», déclarait avec fierté le doyen Proulx. Le sélection des boursiers a été faite par un comité formé de membres du Conseil de la faculté ●

PUBLICITÉ

Il était une fois l'Amérique... latine

José del Pozo, professeur au Département d'histoire, vient de publier, en espagnol, une synthèse de l'histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes, de 1825 à nos jours. L'auteur évoque les moments forts ayant marqué la vie politique et économique de cette vaste région et de ses 500 millions d'habitants. Novatrice, son étude intègre les territoires colonisés par l'Angleterre, la Hollande et la France, en plus d'offrir une vue de l'évolution culturelle des deux derniers siècles et une analyse des divers acteurs sociaux, des élites aux indigènes.

On y retrouve aussi des vignettes sur la vie quotidienne à différentes époques, basées sur le témoignage de voyageurs ou de mémorialistes, ainsi que 28 tableaux statistiques sur des sujets tels la participation électorale, l'investissement étranger, la sécurité sociale, le revenu des femmes et le nombre de victimes de la violence politique depuis 50 ans. Cinq cartes historiques, une chronologie détaillée, une bibliographie et un glossaire de

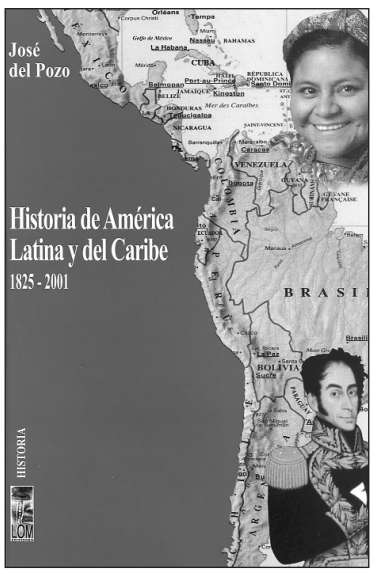

termes spécifiques à la culture latino-américaine (ex. : *contra, gringo…*) complètent cette publication lancée il y a quelques mois à Santiago du Chili. *Historia de América Latina y del Caribe, 1825-2001*, parue chez Lom Ediciones, est disponible à Montréal à la librairie Abya-Yala, 4555 Saint-Laurent.

Comprendre l'*homo delinquens*

Que se passe-t-il dans l'esprit d'un homme qui agresse sa conjointe, tue un autre homme ou s'adonne au vol et autres crimes comme mode habituel de vie? Qu'est-ce qui pousse cet homme à agir ainsi? Deux professeurs de psychologie, Dianne Casoni (UdeM)

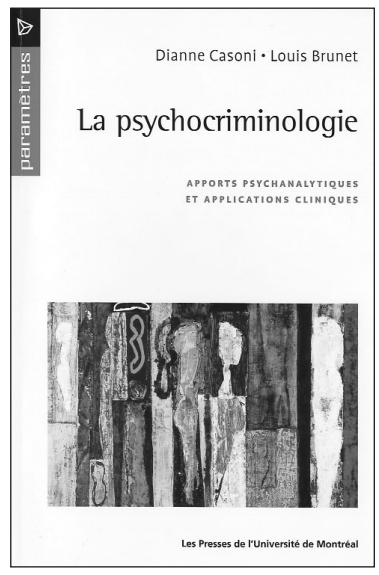

et Louis Brunet (UQAM) ont décidé d'explorer cette question pour laquelle il n'existe pas d'explication unique et encore moins de réponses simples. Leur ouvrage *La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques* permet toutefois de mieux comprendre ce qui, sur le plan psychique, sous-tend l'agir délinquant.

D'abord, les auteurs situent les contributions de la psychanalyse à la psychocriminologie, posant d'emblée la spécificité de cette approche dans sa vision de l'homme, du conflit, de la normalité et de la pathologie. Les notions propres à la psychanalyse ainsi que les points de vue structural, dynamique et économique sont aussi présentés. Puis, le lecteur est invité à découvrir les auteurs européens et nord-américains dont les contributions à la compréhension du fonctionnement psychique du délinquant s'avèrent incontournables. La seconde partie du livre porte sur l'application de la théorie aux réalités cliniques, qu'il s'agisse de relations passionnelles et de violence conjugale ou encore de délits divers. Paru aux PUM.

Lumière et ténèbres sur la ville

Ce numéro de la revue *Frontières* (vol. 15, no 1, UQAM), consacré au thème «Délires urbains, dangers de mort», convie le lecteur à sillonner la ville en tout sens, dans l'espace et dans le temps. On y retrouve plusieurs contributions de l'Université, dont un article signé par Luc-Normand Tellier (études urbaines) qui reconstitue l'histoire du phénomène urbain, de l'apparition de Çatal Höyuk, il y a 9 000 ans, jusqu'à l'urbanisation actuelle, avec son cortège de maux et d'espoirs.

Jean-Jacques Lavoie (sciences religieuses), évoque, lui, des histoires de meurtres qui nous ramènent à la nuit des temps, à la naissance des villes : celle de Romulus qui tue son jumeau et fonde Rome, celle de Caïn qui assassine son frère Abel et construit la première ville mentionnée dans la Bible.

Retour vers le futur, Michel Parazelli (travail social) et Annamaria Columbo (études urbaines) montrent comment les efforts de revitalisation des centres-villes contribuent à dévitaliser la marge sociale juvénile. S'y ajoutent divers textes qui, chacun à leur manière, interrogent le lien entre vie, mort et ville, qu'il s'agisse de monuments perpétuant la mémoire des

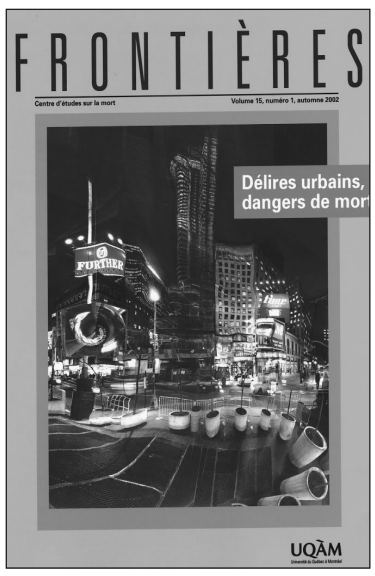

défunts; de cités aptes à «guérir l'âme» ou de délires urbains poussant au suicide.

Les enjeux politiques du sport

Jusqu'à maintenant, bien peu de travaux ont été consacrés à l'histoire du sport au Québec, et encore moins nombreux sont ceux qui ont mis en évidence ses enjeux politiques. La dernière livraison du *Bulletin d'histoire politique*, dont le directeur est le professeur Robert Comeau du Département d'histoire, contient justement un dossier thématique intitulé «Sport

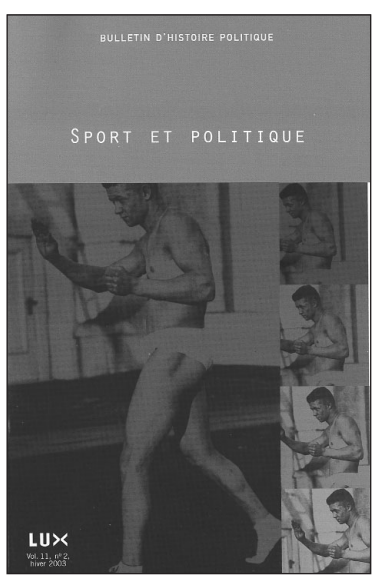

et politique». Son objectif est de susciter de nouvelles recherches sur la signification sociale du sport, sur les rapports de pouvoir qui l'animent, sur son rôle dans la construction d'identités collectives et sur son pouvoir symbolique.

Un sociologue aussi éminent que Norbert Élias voyait dans le sport un laboratoire privilégié pour réfléchir sur les rapports sociaux et leur évolution. Il avait écrit «que la connaissance du sport est la clé de la connaissance de la société». Des sociologues et des historiens se penchent ici notamment sur la politisation et l'apolitisme sportifs au Québec dans les années 1930-1960; sur les liens entre le sport et les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation; sur les valeurs fondamentales qui modèlent le sport québécois entre 1960 et 1995.

Soulignons que ce dossier a été coordonné par M. Gilles Janson, historien du sport et bibliothécaire à l'UQAM.

Métropoles en question

Sous la direction de Bernard Jouve, titulaire de la Chaire du Canada en études des dynamiques territoriales, et de Christian Lefèvre, chercheur français, vient de paraître *Métropoles in-*

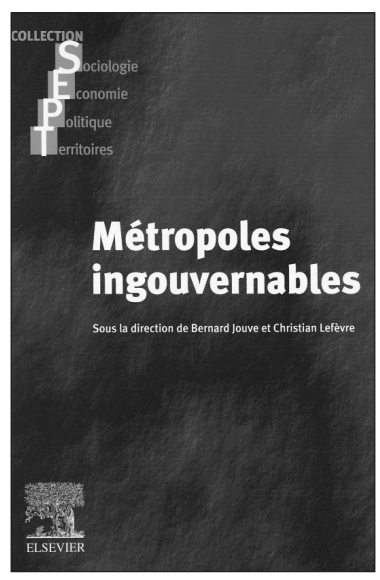

gouvernables, un ouvrage consacré à la problématique de la «gouvernabilité» des sociétés urbaines et à la vision des métropoles comme acteurs collectifs.

La notion de gouvernance urbaine y est vue comme un ensemble de nouvelles formes de régulation politique qui, en plaçant les acteurs locaux au cœur des transformations actuelles, font des métropoles les territoires majeurs des sociétés modernes.

Les métropoles européennes, par exemple, connaissent de profondes transformations politiques, économiques et sociales, du fait des processus de globalisation et de décentralisation. Ces mutations concernent la gouvernance des territoires urbains, notamment en raison de la recomposition du rôle de l'État dans le pilotage des sociétés, et de l'ouverture des systèmes de décision aux mondes économique et associatifs, voire à la population elle-même, par le développement de la démocratie directe.

Ce livre est le résultat du travail de chercheurs de cinq pays et a été principalement alimenté par sept études de grandes métropoles : Amsterdam, Londres, Lyon, Milan, Paris et Rome. Publié aux éditions Elsevier, collection Sociologie, Économie, Politique, Territoires.

Lectures plurielles de Butor

Aux nombreux ouvrages et thèses portant sur l'œuvre de Michel Butor s'ajoute cette exploration, par le professeur Jacques La Mothe du Département d'études littéraires, d'une sélection des oeuvres de l'écrivain inclassable, auteur de quelque 500 livres à tirage limité. Dans *Butor en perspective*, le livre d'artiste, le travail en collaboration avec des peintres, le dialogue entre le pictural et le scriptural et l'étude synthétique de certains cycles d'œuvres, tels les ensembles de textes et de récits de voyage intitulés *Matière de rêves* et *Le Génie du lieu*, constituent les principaux sujets autour desquels le professeur développe ses essais.

De l'étude de la poétique du livre-objet à celle des *Improvisations sur Rimbaud*, en passant par le discours du voyageur contemporain et le dialogue avec Baudelaire dans *L'œil de Prague*, l'ouvrage joue ainsi le jeu proposé par Butor, présentant des protocoles de lecture des écrits, mais aussi une première cartographie des protocoles de ces lectures plurielles. Publié chez L'Harmattan.

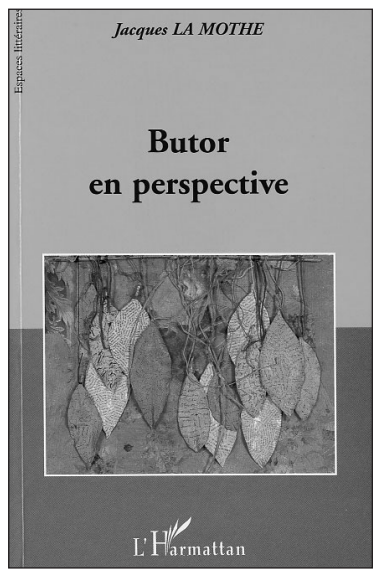

PUBLICITÉ

SUR LE CAMPUS

LUNDI 24 FÉVRIER

Centre d'écoute et de référence
Semaine de prévention : «Jeu compulsif», jusqu'au **27 février**.
Agora de la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin.
Renseignements :
Stella Kukuljan, 987-8509
www.unites.uqam.ca/ecoute

Secrétariat des bachotages
Séance d'information sur le bachotage CMA de l'été 2003, de 12h45 à 13h45.
Pavillon des Sciences de la gestion, salle R-M160.
Renseignements :
987-6146 ou salle R-4150.

Espace 50+
«Des aspects inconnus de notre héritage», dans la série «Les grands rendez-vous de l'hiver 2003», de 14h à 16h.
Conférencier : Claude Ryan, ancien directeur du *Devoir*, ancien chef du Parti Libéral du Québec et ancien ministre de l'Éducation.
Pavillon Athanase-David, salle D-R200.
Renseignements :
Ginette Larochelle
987-3000, poste 6727
www.unites.uqam.ca/esp50

Département de mathématiques
«Understanding Learning Systems : Mathematics Education and Complexity Science», à 17h30.
Conférencier : Brent Davis de l'Université de l'Alberta (Chaire en didactique des mathématiques et écologie du savoir).
Pavillon Président-Kennedy, salle PK-5115.
Renseignements :
987-4186
www.math.uqam.ca/

MARDI 25 FÉVRIER

SVE-Section Aide et soutien à l'apprentissage
Atelier 7 : «Exposés oraux», dans la série d'ateliers-conférences «Devenir efficace dans ses études», de 12h30 à 14h. Également les **26** et **27 février**, aux mêmes heures.
Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-2180.
Cet atelier est aussi offert le **25 février**, de 18h à 19h30, dans la même salle.
Renseignements :
Christian Bégin
987-3185 ou salle DS-2110
www.uqam.ca/aide-apprentissage

MERCREDI 26 FÉVRIER

SVE-Section Aide à la recherche d'emploi
Recrutement 2003 pour les finissants des programmes en enseignement, de 10h à 19h, par des représentants des commissions scolaires.
Salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400).
Renseignements :
Joscelyne Boulanger, 987-7714

École supérieure de théâtre
Conférence-démonstration, à 12h30.
Conférencier : Fabien Rosenberg, fasciathérapeute et co-fondateur du premier centre MDB (Méthode Danis Bois) à Paris.
Studio d'essai Claude-Gauvreau (J-2020).
Renseignements :
Josette Féral, 987-4116
www.theatre.uqam.ca

Chaire Économie et Humanisme
Conférences : «Droits de propriété ou pollution transgénique?» et «Le développement durable selon Monsanto», de 12h30 à 13h45.
Conférenciers : Percy Schmeiser et Maxime Laplante, vice président de l'Union paysanne.
Pavillon des Sciences de la gestion, salle R-M110.
Renseignements :
Emmanuelle Champion
987-3000, poste 2108
www.ceh.uqam.ca/

CIRDEP (Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente)
«Le travail atypique : quel développement professionnel? Quelle formation continue?», dans le cadre des «Midis du CIRDEP», de 12h30 à 14h.
Conférencière : Brigitte Voyer, checheure au CIRDEP.
Pavillon de l'Éducation, salle N-5050.
Renseignements :
Brigitte Voyer
987-3000 poste 6540
www.unites.uqam.ca/cirdep

École des sciences de la gestion
«Les bidonvilles de Port-au-Prince : l'antithèse de la planification technocratique», 6e conférence sur la planification urbaine de la série «Villes du monde», à 13h30.
Conférencier : Jean Goulet, candidat au doctorat en études urbaines de l'UQAM et de l'INRS et chargé de cours au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM.
Pavillon des Sciences de la gestion, salle RM-130.
Renseignements :
Pierre-Yves Guay
987-3000, poste 6748

IREF (Institut de recherches et d'études féministes)
«Quand le féminisme rencontre le mouvement queer», de 15h à 17h.
Conférencière : Maude «Carwoman» du groupe *Les Panthères Roses*.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-2575.
Renseignements :
Céline O'Dowd, 987-6587
iref@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/iref

JEUDI 27 FÉVRIER

Chaire GM en ergonomie de l'UQAM
Forum d'échange : «Rotation est-ce une solution?», de 8h à 16h, également le **28 février**, aux mêmes heures. Ouverture du forum avec le recteur Roch Denis, Claude Boisvert, coordonnateur en santé et sécurité du travail, GM Ste-Thérèse et Cathy Walker, directrice nationale à la santé et à la sécurité, TCA Canada.
Renseignements :
Josée Laurion
987-3000, poste 8338
forum_rotation@yahoo.ca
www.unites.uqam.ca/cinbiose/
www.ace.ergonome.ca

Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique
Journée d'étude multidisciplinaire : «Finir la révolution! L'héritage de Thermidor et du Directoire», de 9h30 à 17h.
Participants : Pierrre Boulle (McGill), Josiane Boulad-Ayoub (UQAM), Martin Nadeau (EHESS), Pierre Robert (UQAM), Aloyse Ndiaye (Agence universitaire francophone), Stéphane Roy (UQAM), Claudette Hould (UQAM), Shimbi-Kamba Katchelewa (U. de M.), Dominique Leydet (UQAM).
Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-5215.
Renseignements :
Josiane Boulad-Ayoub
987-4161
www.unesco.chairephilo.uqam.ca

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie
«La justice pénale face au génocide et aux crimes contre l'humanité : comment rendre la justice dans un état où le génocide signe la rupture des liens sociaux?», à 12h30.
Conférencière : Françoise Digneffe, professeure à l'École de criminologie de l'Université catholique de Louvain (professeure invitée à la Chaire MCD).
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.
Renseignements :
Daphnée Poirier
987-3000, poste 3366
www.chaire-mcd.ca

Centre de diffusion de la maîtrise en arts visuels et médiatiques
Forum organisé par dix finissants à la maîtrise en arts visuels et médiatiques.
Conférences : «Tenir entre les murs», de 13h à 17h et «Écarts de conduite», le **27 février**, aux mêmes heures. Une exposition est ouverte au public jusqu'au **1er mars**, de 12h à 18h.
CDD (J-R930).
Renseignements :
Clara Bonnes
Bonnes.clara@courrier.uqam.ca

Le soi et l'autre
Table ronde : «Migration et métissage», à 17h.
Animateur : Simon Harel, professeur au Département d'études littératures.
Salle des Boiseries (J-2805).
Renseignements :
Sophie-Luce Morin
987-3000 poste 1578
www.uqam.ca/soietaut

Réseau Histoire de l'UQAM
4e souper annuel, à 17h30, au Restaurant La Maison Grecque, 450, Duluth Est.
Inscription obligatoire. Prix : 13$ étudiants; 16$ diplômés.
Renseignements :
Marie St-Cyr
987-3000, poste 2773
st-cyr.marie@uqam.ca

Département de danse/ Passerelle 840
Tentation, essai chorégraphique de Lily Lapierre et *Mon moi se perd un peu* de Marie-Ève Farmer, jusqu'au **2 mars**, à 18h.
Pavillon Latourelle, salle Piscine-théâtre du Département de danse.
Entrée libre.
Renseignements :
987-3000, poste 2752
passerelle840@hotmail.com

VENDREDI 28 FÉVRIER

GRIC (Groupe de recherche sur l'intégration continentale)
«L'accord de libre-échange Chili-États-Unis», de 9h30 à 12h30.
Conférencier : Marcelo Solervicens, CUSO.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.
Renseignements :
987-3000, poste 3910
www.unites.uqam.ca/gric/

GREAU (Groupe de recherche en écologie aquatique de l'UQAM)
«Caractérisation de la matière organique dissoute pour les bactéries avec la spectroscopie à fluorescence», à 12h15.
Conférencier : Lévi Cammack, Université McGill.
Pavillon Président-Kennedy, salle PK-7605.
Renseignements :
987-4717

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)
«Le désarmement contre la technologie : le Comité Inter-Allié d'inspection aéronautique en Allemagne, 1919-1928», dans le cadre de la série «Conférences scientifiques Hiver 2003», de 12h30 à 14h30.
Conférencier : Andrew Barros, professeur, Département d'histoire, UQAM.
Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.
Renseignements : 987-4018
cirst@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/cirst/seminaires.html

Département des sciences économiques
«Household Intertemporal Behavior : a Collective Characterization and Empirial Tests», à 15h30.
Conférencier : Maurizio Mazzoco, Université du Wisconsin.
Pavillon Sciences de la gestion, salle R-5460.
Renseignements :
987-4114
www.unites.uqam.ca/eco/

GRIP (Groupe de recherche d'intérêt public du Québec à l'UQAM)
Conférence-discussion : «À la recherche d'alternatives au Guatemala», à 19h30.
Conférencier : Jésus Técu Osorio, autochtone maya-achi, survivant du massacre de son village.
Pavillon Hubert-Aquin, salle A-M050.
Renseignements :
Daredjane Assathiany, 273-9117

MERCREDI 5 MARS

Département de chimie
«Les proprotéines convertases : implications biologiques et pathologiques», à 15h30.
Conférencier : Dr Nabil Seidah, directeur, Laboratoire de neuroendrocrinologie biochimique, IRCM.
Pavillon Chimie et biochimie, salle CB-1170.
Renseignements : 987-4119
www.er.uqam.ca/nobel/dep_chim/activites.htm

SAMEDI 8 MARS

CIRADE (Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation)
Séminaire : «Compréhension des graphiques et autres représentations mathématiques dans une ferme d'élevage de poissons», de 9h30 à 12h.
Conférencier : Wolff-Michael Roth, Université de Victoria.
Pavillon de l'Éducation, salle N-M120.
Renseignements :
Lucie Filion
987-3000, poste 6186
www.er.uqam.ca/nobel/cirade/

Date de tombée
Les informations à paraître dans la rubrique *Sur le campus* doivent être communiquées par courriel à la rédaction au plus tard 10 jours précédant la parution du journal à :
journal.uqam@uqam.ca
Prochaines parutions : 10 et 24 mars.

SOUTENANCES DE THÈSES

De nombreux étudiants ont soutenu leur thèse de doctorat récemment. Nous rendons ici hommage à leurs efforts et à leur talent et souhaitons à ceux dont la date de soutenance approche le plus grand succès.

Biologie
M. Christian Lévesque
Les réseaux trophiques des sources hydrothermales de la dorsale Juan de Fuca, Pacifique Nord-Est.
Direction de recherche :
M. Kim Juniper
Le 10 janvier dernier

Études et pratiques des arts
M. Martin Boisseau
Pour une poïétique iconoclaste: pratique artistique en différance.
Direction de recherche :
Mme Nycole Paquin
Le 10 décembre 2002

Psychologie
M. Martin Drapeau
La motivation à entreprendre un programme de traitement pour agresseurs sexuels pédophiles et l'expérience au quotidien de ce même traitement : une recherche qualitative.
Direction de recherche :
M. Louis Brunet
Le 16 décembre 2002

M. Simon Grégoire
Le rôle du sentiment d'efficacité sur le fonctionnement et le rendement des équipes.
Direction de recherche :
Mme Thérèse Bouffard
Le 16 décembre 2002

Révision majeure de la Loi sur les normes du travail

Les travailleurs au bas de l'échelle mieux protégés

Michèle Leroux

À l'heure où le contexte économique nord-américain impose un recul aux salariés au bas de l'échelle dans plusieurs provinces ou États, le législateur québécois a choisi une autre voie. Le 19 décembre dernier, une Assemblée nationale unanime a accordé la protection de la Loi sur les normes du travail à trois catégories de travailleurs auparavant exclus, et amélioré les conditions de travail de ceux qui y sont assujettis. Le professeur Pierre Fortin du Département des sciences économiques évalue l'impact économique des mesures, alors que la juriste Stéphanie Bernstein, dont l'arrivée au sein du corps professoral au Département de sciences juridiques est toute récente, explique la nature des modifications.

Selon les chiffres du ministère du Travail, le Québec comptait en 2001 plus de 3 millions de salariés. De ce nombre, 58,3 % n'étaient pas syndiqués. Leurs conditions de travail n'étant régies par aucune convention collective, c'est donc la Loi sur les normes du travail qui assure à ces quelque 1,6 million de travailleurs un seuil minimal de protection. Hormis quelques ajouts ponctuels, lesquels visaient la réduction de la durée de la semaine de travail, le travail des enfants et l'interdiction des disparités de traitement, appelées également clauses «orphelins», la législation, dont l'origine remonte à 1979, n'a pas subi de révisions majeures depuis 1990.

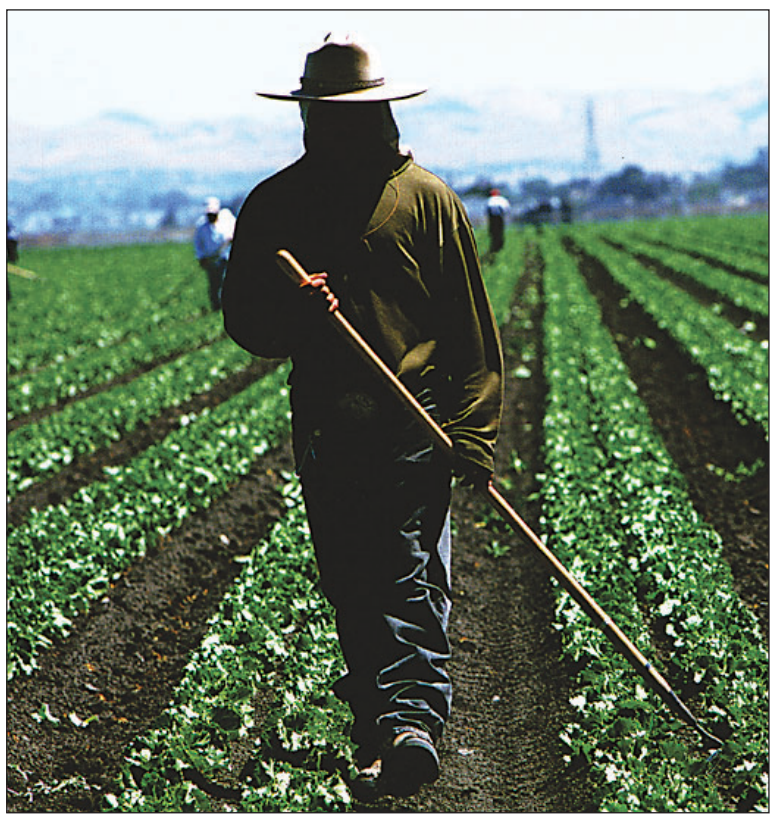

Des milliers de travailleurs qui ne bénéficient à l'heure actuelle d'aucune protection quant à un salaire minimum ou à des conditions de travail de base, joindront bientôt les rangs des travailleurs protégés par la Loi sur les normes de travail. «Il s'agit des travailleurs agricoles, des domestiques – qui résident ou non chez leur employeur – et des personnes qui assurent la garde ou prennent soin d'un enfant, d'un malade, d'une personne handicapée ou d'une personne âgée, à moins que cette fonction ne soit exercée que de façon ponctuelle ou que ce ne soit que de l'entraide familiale ou communautaire», explique la professeure Stéphanie Bernstein, dont les commentaires ainsi que ceux de sa collègue Katherine Lippel ont été sollicités par la Commission parlementaire de l'Économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi.

Ces travailleurs auront donc droit au salaire minimum – qui est de 7,30 $ l'heure depuis le 1er février 2003 – et aux divers bénéfices prévus dans la Loi. En élargissant le champ d'application, le projet de loi adopté en décembre dernier consacre le caractère universel de cette loi à laquelle nul ne peut déroger, puisqu'elle est d'ordre public.

Photo : Michel Giroux

Stéphanie Bernstein, professeure au Département des sciences juridiques.

Mme Bernstein est très au fait des conditions de travail difficiles qui sont le lot des travailleurs les moins protégés. Elle travaille avec des groupes communautaires dont l'organisme «Au bas de l'échelle», ses axes de recherches incluent le travail atypique et elle est associée à l'un des seuls cabinets d'avocats spécialisés en droit social. «Cette révision législative est loin d'être un recul, comme le veut la tendance dans certaines provinces comme la Colombie-Britannique, où il est maintenant possible de négocier une convention collective à l'encontre de la loi sur les normes minimales de travail, ce qui est interdit au Québec. Au contraire, les nouvelles dispositions constituent des gains importants et bienvenus pour les travailleurs vulnérables.»

Un exemple convaincant? Pour obtenir le même salaire que celui qu'elle gagne actuellement en travaillant 49 heures, soit 292 $ par semaine, une domestique qui réside chez son employeur travaillera neuf heures de moins, en plus d'avoir droit aux autres bénéfices prévus dans la loi. «À l'exception des gardiens de personnes dont l'assujettissement s'effectuera de façon graduelle jusqu'en 2006, c'est à compter du 1er mai prochain que les autres travailleurs seront couverts», explique Mme Bernstein.

Cette révision substantielle est conjuguée à une série de mesures relativement novatrices, qui visent notamment la conciliation du travail avec les responsabilités familiales. «La loi prévoit maintenant le droit de s'absenter pour prendre soin d'un proche gravement malade. La durée des périodes où un salarié peut s'absenter en raison de maladie, d'accident ou pour remplir des obligations familiales est augmentée. La loi instaure une protection à l'encontre du harcèlement psychologique, qui entrera en vigueur le 1er mai 2004», signale la professeure.

S'ajoutent aussi le droit de refuser d'effectuer du temps supplémentaire au-delà d'un certain nombre d'heures, l'augmentation du repos hebdomadaire minimal, porté de 24 à 32 heures, de nouvelles règles de calcul de l'indemnité pour les jours fériés, ainsi que la réduction à deux ans, plutôt que trois, de la période d'emploi requise pour soumettre une plainte à l'encontre d'un congédiement injustifié ●

...mais gare aux effets sur l'emploi !

Loin d'être opposé à la récente réforme des normes du travail, le professeur Pierre Fortin se dit parfaitement satisfait des mesures qui améliorent les conditions des petits salariés. «90 % des personnes touchées par cette réforme sont des jeunes et des femmes, 10 % sont des hommes de moins de 25 ans. Le secteur le plus visé est celui des services.»

Mais l'économiste réputé ne peut retenir une mise en garde. «Il faut garder la tête sur les épaules et faire la part des choses, car si on va trop loin, et que les entreprises ne sont pas en mesure de supporter les coûts, il faut s'attendre à des pertes d'emploi», prévient-il.

Le ministre d'État aux Ressources humaines et au Travail, monsieur Jean Rochon, estime à 190 millions $ les coûts de la réforme. «Cela représente une augmentation de 9 % de la masse salariale pour les entreprises touchées, explique le professeur. Si, en plus, on tient compte du fait que le salaire minimum est le plus élevé en Amérique du Nord en termes de pouvoir d'achat, alors on peut dire que le gouvernement a placé le Québec au maximum possible avant que les risques de pertes d'emploi ne soient trop grands… À 7,30 $ l'heure, le salaire minimum en vigueur au Québec déclasse le taux de 6,85 $ de l'Ontario, où le coût de la vie est entre 10 et 15 % plus élevé. Même le 8,00 $ en Colombie-Britannique ne dépasse pas réellement le salaire minimum du Québec, car le 7,30 $ équivaut à un pouvoir d'achat de 8,10$ dans la province de l'Ouest», estime-t-il.

Photo : Michel Giroux

Le professeur du Département des sciences économiques, Pierre Fortin.

Analyste attentif de la croissance et des fluctuations économiques, M. Fortin fonde son opinion sur des recherches menées tant au Canada qu'aux États-Unis au cours des 15 dernières années. «Ces études indiquent que jusqu'à ce que le salaire minimum atteigne 45 % du salaire moyen, il y a relativement peu d'impact sur l'économie et sur l'emploi. Mais dès que l'on dépasse ce seuil, ou celui de 50 %, on est pratiquement sûr de faire face à la destruction d'emplois. C'est donc une question d'équilibre à trouver: augmenter le plus possible pour permettre la participation à la richesse, d'une part, tout en s'assurant de maintenir l'emploi, de l'autre.»

Dans la mesure où le salaire moyen gravite autour de 16 $, ce qui place le salaire minimum à 45,6 %, la marge reste donc mince. « Entre 7,20 $ et 8,00 $, on peut toujours essayer, mais à mesure que l'on monte le taux, le risque s'accroît. Je crois qu'avec la réforme, ça passe encore. Mais si on étire encore l'élastique alors, comme disent les jeunes, on va péter la coche… Vaudrait mieux être prudent», suggère le professeur ●

Gagnants des billets du CPP

Les gagnants des tirages des vendredis 7 et 14 février derniers du Centre Pierre-Péladeau sont Mme Michèle Pineault, étudiante inscrite au baccalauréat en études littéraires, et Mme Karine Valentino, étudiante à la maîtrise en études littéraires.

Michèle Pineault a choisi des billets pour le concert du 18 avril de l'ensemble de musique ancienne La Chapelle de Montréal qui offre la *Passion selon saint Matthieu* de Bach/Mendelssohn. Au moment d'aller sous presse, Mme Valentino n'avait pas encore fait son choix de billets ●

Bulletin de participation pour le tirage hebdomadaire d'une paire de billets, au choix du gagnant, pour une activité de la programmation 2002-2003 du Centre Pierre-Péladeau. Sont éligibles au tirage tous les employé(e)s et étudiant(e)s de l'UQAM. Les gagnants devront présenter une *Carte UQAM* d'employé ou d'étudiant pour réclamer leur prix. Une même personne ne pourra gagner plus d'une fois au cours de la saison 2002-2003 afin de laisser la chance au plus grand nombre de profiter de cette offre de billets gratuits.

[Écrire en lettres moulées]

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

☐ Étudiant – Programme : _____

☐ Employé(e) – Fonction : _____

À déposer dans la boîte de tirage située dans le hall du Centre Pierre-Péladeau. Les tirages se feront tous les vendredis, à 16h, jusqu'au 26 mai 2003. Les gagnants seront notifiés le lundi suivant.
Le journal *L'UQAM* publiera le nom des gagnants à chacune de ses parutions.